



**ICRML**  
Institut canadien  
de recherche  
sur les minorités  
linguistiques

**CIRLM**  
Canadian Institute  
for Research  
on Linguistic  
Minorities

# Dispositions cognitivo- affectives des jeunes francophones de la région de Moncton au Nouveau- Brunswick envers les communautés de langue officielle

Préparé par

**Sylvain St-Onge**

Étudiant de doctorat, Faculté des sciences de l'éducation,  
Université de Moncton

et

**Rodrigue Landry**

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Avril 2014



**Dispositions cognitivo-affectives  
des jeunes francophones de la  
région de Moncton au  
Nouveau-Brunswick envers les  
communautés de langue officielle**

# Dispositions cognitivo-affectives des jeunes francophones de la région de Moncton au Nouveau-Brunswick envers les communautés de langue officielle

Préparé par

**Sylvain St-Onge**

Étudiant de doctorat, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton

**Rodrigue Landry**

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques



**ICRML**

Institut canadien  
de recherche  
sur les minorités  
linguistiques

**CIRLM**

Canadian Institute  
for Research  
on Linguistic  
Minorities

Cette recherche a été rendue possible grâce au *projet Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* (dir. France Martineau), subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme des Grands Travaux de recherche concertée.



Moncton (Nouveau-Brunswick)

Avril 2014

ISBN 978-1-926730-31-8

© **Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/**

**Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities**

18, avenue Antonine-Maillet

Pavillon Léopold-Taillon, pièce 410

Université de Moncton, Campus de Moncton

Moncton (Nouveau-Brunswick), Canada, E1A 3E9

Téléphone : 506.858.4669 Télécopieur : 506.858.4123

Site Web : [www.icrml.ca](http://www.icrml.ca)

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014

Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

---

## Table des matières

Introduction.....	10
1. Problématique.....	11
1.1 Objectifs de l'étude .....	11
1.2 La vitalité linguistique précaire des communautés francophones hors Québec.....	12
1.3 Le contexte démographique .....	12
1.4 L'exogamie et la langue la plus souvent parlée à la maison .....	14
2. Cadre notionnel.....	16
2.1 La vitalité ethnolinguistique .....	16
2.2 Développement psycholangagier .....	19
2.2.1 L'identité ethnolinguistique .....	19
2.2.2 Vitalité subjective .....	20
2.2.3 Le désir d'intégration.....	20
3. Méthodologie .....	22
3.1 Description de l'échantillon.....	22
3.1.1 Les variables démographiques : enquête de 2006.....	23
3.2 Les instruments de mesure et la collecte des données .....	24
3.2.1 Les données démographiques.....	24
3.3 Le développement psycholangagier.....	24
3.3.1 L'identité ethnolinguistique .....	24
3.3.1.1 Identité.....	24
3.3.1.2 Identification aux communautés de langue officielle .....	25
3.3.2 Vitalité ethnolinguistique subjective et désir d'intégration.....	25
3.3.2.1 Vitalité subjective actuelle : les ressources dont disposent les communautés de langue officielle.....	25
3.3.2.2 Vitalité subjective future : les ressources dont disposera la communauté francophone de cette région .....	26
3.3.2.3 Vitalité subjective légitime : ce qui serait vraiment juste et équitable dans cette région.....	26

---

3.3.2.4 Désir d'intégration : ce que je souhaite faire ou pouvoir faire (dans cette région).....	26
3.4 Les analyses statistiques.....	27
4. Résultats .....	29
4.1 Variables démographiques.....	29
4.2 Le développement psycholangagier.....	34
4.2.1 L'identité ethnolinguistique .....	34
4.2.1.1 L'autodéfinition.....	34
Il convient de préciser que, pour la comparaison des trois cohortes, l'identité acadienne n'a pas été mesurée dans les premières enquêtes. Pour cette raison, l'identité acadienne des élèves des trois cohortes n'a pu être comparée. ....	34
4.2.1.2 Engagement identitaire .....	37
4.2.2 La vitalité ethnolinguistique subjective.....	38
4.2.2.1 Vitalité ethnolinguistique subjective future .....	44
4.2.2.2 Vitalité ethnolinguistique subjective légitime .....	45
4.2.3 Le désir d'intégration.....	46
5. Discussion .....	54
5.1 Variables démographiques.....	55
5.1.1 Langue maternelle des élèves .....	55
5.1.2 Exogamie.....	55
5.1.3 Degré de scolarité des parents.....	57
5.1.4 Évolution démographique .....	57
5.2 Développement psycholangagier .....	58
5.2.1 L'identité et l'engagement .....	58
5.2.2 Vitalité subjective francophone et anglophone .....	59
5.2.3 Vitalité subjective francophone future .....	60
5.2.4 Vitalité subjective légitime .....	60
5.2.5 Désir d'intégration des communautés francophone et anglophone .....	61
5.3 Conclusion .....	61
Références.....	63



---

## Liste des figures et tableaux

Figure 1.....	18
Modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé .....	18
Tableau 1.1 : Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1956 à 2006.....	14
Tableau 1.2 : Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2006.....	15
Tableau 3.1 : Description de l'échantillon.....	23
Tableau 3.2 : Sexe et langue maternelle des élèves (2006).....	24
Tableau 3.3 : Les variables .....	27
Tableau 4.1 : Évolution de la population sur le plan des langues officielles et autres, 1986-1996-2006.....	30
Tableau 4.2 : Langue maternelle des parents (cohorte de 2006).....	31
Tableau 4.3 : Langue maternelle des parents pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006 .....	31
Tableau 4.4 : Endogamie – exogamie (cohorte de 2006) .....	31
Tableau 4.5 : Endogamie – exogamie pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006 .....	32
Tableau 4.6 : Niveau de scolarisation de la mère (cohorte de 2006) .....	33
Tableau 4.7 : Niveau de scolarisation du père (cohorte de 2006) .....	33
Tableau 4.8 : Catégories d'autodéfinition identitaire (cohorte de 2006).....	34
Tableau 4.9 : Autodéfinitions ethno-linguistiques pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006.....	35
Tableau 4.10 Engagement identitaire francophone (cohorte de 2006) .....	37
Tableau 4.11 : Vitalité ethno-linguistique subjective concernant la communauté francophone actuelle (Région: Moncton-Dieppe-Memramcook) pour la cohorte de 2006.....	38
Tableau 4.12 : Vitalité ethno-linguistique subjective concernant la communauté francophone actuelle pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006.....	40
Tableau 4.13 : Vitalité ethno-linguistique subjective concernant la communauté anglophone actuelle (Région: Moncton-Dieppe-Memramcook) pour la cohorte de 2006.....	42
Tableau 4.14 : Vitalité ethno-linguistique subjective concernant la communauté anglophone actuelle pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006.....	43
Tableau 4.15 : Vitalité ethno-linguistique subjective future (dans 25 ans) de la communauté francophone (cohorte de 2006.).....	44



---

Tableau 4.16 : Vitalité juste et équitable de la communauté francophone, étant donné le nombre de francophones et d'anglophones dans la région (cohorte de 2006).....	45
Tableau 4.17 : Désir d'intégrer la communauté francophone (cohorte de 2006).....	47
Tableau 4.18 : Désir d'intégrer la communauté francophone pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006.....	49
Tableau 4.19 : Désir d'intégrer la communauté anglophone (cohorte de 2006).....	51
Tableau 4.20 : Désir d'intégrer la communauté anglophone pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006.....	53



## Introduction

L'école francophone est souvent reconnue comme formant la pierre angulaire qui détermine la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire (Landry, Allard et Deveau, 2010). Malgré les progrès réalisés par les francophones hors Québec depuis l'adoption de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le droit à l'éducation dans la langue de la minorité et la *Loi sur les langues officielles*, l'école francophone doit encore relever plusieurs défis (Landry, 2010). Cette responsabilité, trop souvent confinée au rôle et à la mission de l'école, doit s'étendre à l'ensemble de la communauté (FNCSF, 2011). L'enquête pancanadienne menée auprès des élèves francophones de la 11<sup>e</sup> année vivant en milieu minoritaire au Canada (Landry, Allard et Deveau, 2010) a montré, en effet, que le développement psycholangagier des élèves était associé à plusieurs aspects de la socialisation langagière, celle-ci s'étendant bien au-delà de l'école. Les données de cette enquête serviront à notre étude sur les élèves du secondaire de la région de Moncton au Nouveau-Brunswick.

Considérée comme un microcosme linguistique du Nouveau-Brunswick, la région de Moncton s'avère un choix pertinent afin d'en apprendre davantage sur les comportements psycholangagiers en contexte minoritaire. Les élèves ayant participé à notre étude seront regroupés en trois groupes et comparés selon la proportion de francophones dans leur lieu de résidence. Les trois milieux qui se distinguent pour cette analyse sont Moncton, Dieppe et Memramcook. Grâce à

ce profil, il nous est possible de comparer les comportements langagiers de jeunes qui fréquentent une même école française dans un milieu minoritaire, mais qui proviennent de régions dans lesquelles varie le ratio francophones-anglophones. L'enquête pancanadienne d'où proviennent les données analysées ici mesure diverses variables sociolangagières et psycholangagières, lesquelles ressortissent au modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (CLAC) de Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005). Ce modèle, décrit brièvement ci-dessous, distingue trois catégories de vécu langagier de même que plusieurs variables psycholangagières influencées par ces vécus. L'analyse de certaines de ces variables nous permet de dresser un profil psycholangagier de jeunes qui fréquentent une école de langue française dans la région de Moncton, mais qui vivent des expériences langagières bilingues et parfois anglo dominantes dans leur entourage familial et social.

Il convient de le répéter, les résultats présentés sont extraits d'une enquête pancanadienne (Landry *et al.*, 2010) dont les données de la région de Moncton ont été cueillies pendant l'année scolaire 2005-2006, mais, pour un certain nombre de variables mesurées, avec certains des questionnaires utilisés pour des enquêtes précédentes. À l'aide des données de ces enquêtes antérieures sur des cohortes différentes d'élèves, nous pourrions comparer les résultats des élèves d'une même école sur trois décennies.

Le rapport se répartit en cinq sections. Premièrement, nous exposons la problé-

matique de l'étude avant de dresser le portrait démographique du Nouveau-Brunswick et de la région de Moncton, notre lieu d'intérêt. Deuxièmement, nous décrivons le cadre conceptuel dans lequel s'organisent les principes de vitalité linguistique et de comportement langagier. La méthodologie de l'étude est énoncée dans une troisième section. Suivent les résultats de l'analyse sur les élèves de 11<sup>e</sup> année de 2006, de même que les résultats d'une analyse comparative de certaines variables communes à trois enquêtes, lesquelles ont été réalisées en 1986, en 1996 et en 2006. Dans la dernière section, une discussion commente les constats obtenus des deux types d'analyse.

## **1. Problématique**

### **1.1 Objectifs de l'étude**

Notre premier objectif vise à dégager un profil sociolangagier d'élèves de la 11<sup>e</sup> année qui ont fréquenté une école secondaire de langue française de Dieppe, municipalité faisant partie de la grande région de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Cette école secondaire a été jusqu'en 2005 la seule école secondaire de langue française dans cette région. Depuis septembre 2005, une nouvelle école secondaire de langue française y est établie et accueille les élèves de cette ville et des environs, sauf les élèves de Dieppe et de Memramcook qui continuent de fréquenter la même école secondaire de Dieppe.

Dans un deuxième objectif, nous nous proposons d'établir le lien qui unit la structure familiale et la concentration territoriale des francophones sur les

dispositions des élèves à l'égard de l'intégration des deux communautés de langue officielle. Le français et l'anglais sont des langues officielles à Moncton tout comme pour le Canada entier.

Finalement, un dernier objectif détermine si des différences existent entre les élèves des enquêtes de 1986, 1996 et 2006 sur les plans de la vitalité subjective, de la question identitaire et du désir d'intégration communautaire. Afin d'assurer la vitalité des communautés francophones hors Québec, chacune d'elles doit miser sur la dynamique de ses membres pour s'épanouir. Le profil psycholangagier des élèves des écoles de langue française à la fin du cycle du secondaire met en évidence l'engagement futur des membres de leur communauté. Plus précisément, nous répondrons aux questions qui suivent concernant les élèves d'une école secondaire francophone de la région de Moncton au Nouveau-Brunswick :

1. Le profil psycholangagier des élèves francophones du secondaire varie-t-il en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones dans la municipalité habitée (Moncton, Dieppe et Memramcook) ?
2. La structure familiale (familles endogames et exogames) et la concentration de francophones dans la municipalité influencent-elles le désir d'intégrer les communautés francophone et anglophone ?
3. La vitalité subjective, l'identité ethno-linguistique et le désir d'intégrer les communautés francophone et anglophone ont-ils changé entre 1986 et 2006 ?



## **1.2 La vitalité linguistique précaire des communautés francophones hors Québec**

Au Canada, ce ne sont pas tous les francophones hors Québec qui ont le luxe d'habiter dans une communauté où la proportion de francophones est élevée et peu dispersée sur le territoire. D'ailleurs, à l'exception du Nouveau-Brunswick et de quelques régions de l'est de l'Ontario, ou, plus particulièrement, la plupart des municipalités qui bordent les frontières du Québec, bon nombre de francophones vivant en situation minoritaire sont dispersés dans les milieux ruraux (FCFA, 2009). Cependant, certains optent pour les grands centres urbains du pays, dans lesquels les chances d'emploi sont parfois meilleures (Beaudin, 1998; FCFA, 2009).

Les francophones en milieu urbain sont souvent submergés dans un environnement anglo-dominant où ils sont très minoritaires. En d'autres termes, les communautés francophones en situation minoritaire au Canada doivent affronter plusieurs difficultés afin de contrer l'affaiblissement de la vitalité linguistique de leur région, dont le vieillissement de la population, l'exode vers les milieux urbains, un statut socio-économique parfois précaire, des effectifs scolaires à la baisse, la faible transmission du français langue maternelle aux enfants (principalement en situation d'exogamie), la faible fréquentation de l'école de langue française, le peu d'accès aux études postsecondaires en français, un niveau de littératie peu élevé et l'accès souvent limité à des services publics en français ou l'existence de services de qualité inférieure (Corbeil, Grenier et Lafrenière,

2007; FCFA, 2009; Leclerc, 2008; Landry, 2010; O'Keefe, 2001; Beaudin et Landry, 2003; EIACA, 2003).

## **1.3 Le contexte démographique**

Les francophones hors Québec sont encore, en 2013, exposés à des risques d'assimilation. D'ailleurs, la proportion de francophones au pays est à la baisse depuis le recensement de 1951. À l'époque, les francophones comptaient pour 7,3 % de la population hors Québec. En 2011, ce pourcentage n'était plus que de 4,0 % (Statistique Canada, 2012). Bien que le nombre de francophones hors Québec ait peu changé depuis 1951, il reste que la population canadienne a plus que doublé depuis 1951, et la population francophone au Québec est passée de 3 347 030 à 6 164 745 habitants pour la même période. Bref, les communautés francophones hors Québec ne parviennent pas à croître au même rythme que la population canadienne (Statistique Canada, 2012; Labaste, 1953)

Selon les données du recensement de 2006, au Nouveau-Brunswick, malgré une présence élevée de francophones sur le territoire, soit 235 270 personnes dont le français est la langue maternelle, pour une proportion de 32,7 %, ces derniers sont concentrés surtout dans le nord et la côte est du territoire, régions rurales de la province (Lachapelle et Lepage, 2010). En revanche, les francophones de ces régions sont beaucoup moins exposés aux risques d'assimilation que les francophones des centres urbains, tels que Fredericton, Saint John et Moncton, en raison de la proportion plus forte de francophones dans les régions rurales. Toutefois, ces milieux urbains attirent la jeunesse en raison de la

possibilité de poursuivre des études postsecondaires en plus d'offrir de meilleures chances d'emploi à des salaires parfois plus élevés (Beaudin et Forgues, 2006).

Depuis plusieurs années, la région de Moncton est en pleine croissance, plus particulièrement, la ville de Dieppe. Sa population a plus que doublé en vingt ans, passant de 9 084 habitants en 1986 à 18 565 en 2006. De plus, les données du recensement de 2011 indiquent que la tendance se poursuit avec une variation positive de 25,6 % entre 2006 et 2011 pour une population de 23 310 habitants (Statistique Canada, 2012).

En dépit de ce taux de croissance enregistré dans le Sud-Est, la population francophone à l'échelle de la province décroît et vieillit : on assiste actuellement au début de l'inversion de la pyramide d'âge. Le pourcentage de francophones âgés de 65 ans et plus est de 14,5 % au Nouveau-Brunswick, comparativement à 13 % pour l'ensemble du Canada. De plus, la communauté francophone vieillit plus rapidement que la communauté anglophone. Si on compare le nombre de personnes de 65 ans et plus à celles de moins de 15 ans en 2006, du côté francophone, il y a environ une personne de 65 ans et plus pour une personne de moins de 15 ans (1,06), alors que, du côté anglophone, il y a trois personnes de 65 ans et plus pour quatre personnes de moins de 15 ans (0,76) (Statistique Canada, 2012c). Le ratio de personnes de 65 ans et plus par rapport à 15 ans et moins est à la hausse depuis le recensement de 1996. À cette époque, le ratio était de 0,66, soit environ

deux personnes de 65 ans et plus pour chaque trio de 15 ans et moins. Ce ratio atteint 0,84 en 2001 et 1,06 en 2006 (Statistique Canada, 2012a). En l'espace de 15 ans, le ratio est passé d'environ 2:1 à 1:1. Ce phénomène s'explique en partie par le faible taux de fécondité chez les communautés francophones, en diminution au pays depuis 1956, soit de 4,95 entre 1956 et 1961 à 1,49 entre 2001 et 2006, ce qui est nettement sous le seuil du taux de remplacement de 2,1 enfants par famille que proposent les démographes (Landry, 2003; Statistique Canada, 2012b). Au Nouveau-Brunswick, le taux de fécondité de la communauté francophone entre 2001 et 2006 est de 1,34 (Lachapelle et Lepage, 2010).



<b>Tableau 1.1 : Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1956 à 2006</b>				
Période quinquennale	Enfants par femme			
	Toutes les langues	Français	Anglais	Autres langues
	Nombre			
de 1956 à 1961	4,82	5,91	4,27	5,44
de 1961 à 1966	4,35	5,07	3,97	4,81
de 1966 à 1971	2,98	3,26	2,81	3,87
de 1971 à 1976	2,38	2,41	2,36	2,62
de 1976 à 1981	1,82	1,91	1,81	2,37
de 1981 à 1986	1,66	1,61	1,68	2,20
de 1986 à 1991	1,60	1,45	1,68	1,81
de 1991 à 1996	1,57	1,38	1,67	1,86
de 1996 à 2001	1,50	1,34	1,58	1,82
de 2001 à 2006	1,48	1,34	1,54	1,57

Note : La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle (1988).  
Sources : Statistique Canada (2012), les recensements de la population de 1956 à 2006.

Comme le montre le tableau 1.1, le taux de fécondité de la communauté francophone (5.91) du Nouveau-Brunswick était supérieur à celui de la communauté anglophone (4.27) de 1956 à 1961. Ce n'est qu'entre 1981 et 1986, que le taux de fécondité de la communauté francophone (1,61) devient inférieur à celui de la communauté anglophone (1,68). De 2001 à 2006, le taux de fécondité était de 1,34 par rapport au taux de 1,54 au sein de la population anglophone. En somme, l'exode rural et un taux de natalité faible qui entraînent une diminution des effectifs scolaires jumelés au vieillissement de la population constituent un véritable défi pour le maintien de la vitalité linguistique de cette communauté francophone en contexte minoritaire.

#### 1.4 L'exogamie et la langue la plus souvent parlée à la maison

Le phénomène de l'exogamie n'est pas aussi répandu au Nouveau-Brunswick que dans

les autres provinces majoritairement anglophones, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il ne présente pas lui aussi un défi pour les communautés francophones de cette province. Si la population des villes majoritairement anglophones de Fredericton et de Moncton croît, alors que les régions du nord de la province se vident, l'hypothèse de l'exode rural paraît fondée et pourrait expliquer le fait que plus de couples exogames et, par conséquent, plus de francophones passent à l'anglais (Corbeil, 2005). D'ailleurs, au Nouveau-Brunswick, de plus en plus de francophones passent à l'anglais comme langue la plus souvent parlée à la maison (voir le tableau 1.2). En 2006, 11,2 % des francophones disaient parler le plus souvent l'anglais à la maison comparativement à 8,8 % en 1971 (Statistique Canada, 2012b).

**Tableau 1.2 : Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2006**

Langue maternelle			
Année	Français	Anglais	Autres langues
	Pourcentage		
1971	8,8	0,8	51,3
1981	8,0	0,8	53,4
1991	9,7	0,9	53,1
2001	10,5	1,0	58,0
2006	11,2	1,1	52,3

Remarque: À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle, alors que pour la principale langue parlée au foyer, toutes les réponses étaient retenues.  
Source : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Outre l'école française dans les communautés francophones en situation minoritaire, les familles comptent pour beaucoup dans le maintien et la revitalisation de la langue de leur région. Ce sont elles qui transmettent la langue à leurs enfants (Landry et Allard, 1997). La région de Moncton vit aussi la réalité de l'exogamie : les francophones sont minoritaires et comptent pour environ le tiers de la population. Par ailleurs, à l'extérieur du Québec, près du tiers (34 %) des enfants d'ayants droit<sup>1</sup> issus de couples exogames fréquentent l'école de langue française (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007), ce qui signifie que deux enfants sur trois fréquenteront l'école de langue anglaise plutôt que l'école française lorsqu'un seul des deux parents est francophone. Ce taux de fréquentation de l'école française est nettement inférieur à celui des enfants de couples francophones endogames, qui est de 88 %. De plus, seulement 22,6 % des enfants issus de couples exogames ont la langue française comme langue maternelle.

Chez les couples francophones endogames, le pourcentage s'élève à 92,6 % (Landry, 2003). Autrement dit, plus les couples exogames sont nombreux, plus le risque est grand d'un transfert linguistique vers l'anglais.

Afin d'éviter que le français ne soit relégué à un contexte de diglossie et que son emploi ne s'exerce que dans la sphère privée des familles francophones, l'éducation de la petite enfance au postsecondaire s'avère un outil fondamental de sorte à assurer le maintien et la revitalisation linguistique des communautés francophones en contexte minoritaire (Corbin et Buchanan, 2005). Notons que des différences nettes dans le taux d'exogamie sont constatées entre les trois municipalités comparées dans notre rapport. Les pourcentages d'enfants d'ayants droit, au sens que donne de ce terme l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui sont issus de couples exogames (Recensement de 2006) sont, respectivement, de 53, 26 et 21 % à Moncton, à Dieppe et à Memramcook. De façon concordante, les taux de transmission du français comme langue maternelle dans ces trois muni-

<sup>1</sup> Ayant droit : citoyen canadien satisfaisant aux conditions énoncées à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*

cipalités sont de 66, 87 et 87 % (calculs effectués à l'aide des données analysées dans Landry, 2010). Rappelons que les proportions de francophones dans ces municipalités en 2006 étaient, respectivement, de 33, 75 et 87 %.

Nos résultats permettent de mieux comprendre le vécu langagier et le développement psycholangagier des élèves francophones de la région de Moncton et pourraient servir à mieux orienter les programmes d'intervention et de conscientisation mis en œuvre au sein de cette population. De plus, la comparaison des résultats des trois enquêtes de 1986, 1996 et 2006 permettra d'observer des changements, le cas échéant, pour certaines des variables analysées.

## 2. Cadre notionnel

Dans la présente section, nous énonçons des notions théoriques et fournissons des résultats d'études qui dressent le portrait de notre cadre théorique et qui servent de guide à notre étude du développement psycholangagier des jeunes francophones de la région de Moncton. Nous présentons d'abord la notion de vitalité ethno-linguistique et ses facteurs généraux, puis trois notions (l'identité ethno-linguistique, la vitalité subjective et le désir d'intégration) associées au développement psycholangagier sont expliquées et présentées dans le cadre du modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé de Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005).

### 2.1 La vitalité ethno-linguistique

La vitalité ethno-linguistique a été définie par Giles, Bourhis et Taylor (1977) comme représentant des facteurs (démographique, de soutien institutionnel et de statut) qui influencent la survie d'un groupe linguistique au sein d'une dynamique inter-groupe. Dans une communauté francophone, les facteurs qui influencent sa vitalité ethno-linguistique peuvent se rattacher à la légitimité accordée à la langue française, au nombre de francophones et à leur répartition sur le territoire, au taux de fécondité, à l'immigration, au taux d'exogamie, à l'exode rural et à l'existence de ressources en français telles que les services gouvernementaux, l'administration publique, les entreprises et les industries, les commerces et les établissements financiers, l'affichage public et commercial, les médias écrits et électroniques, les établissements d'enseignement, les garderies et les foyers de soins. En résumé, plus ces facteurs favorisent la communauté minoritaire, plus sa vitalité ethno-linguistique a des chances d'être forte (Allard et Landry, 1992 et 1994; Landry, Allard et Deveau, 2010; Bourhis et Lopic, 2002). Nous nous proposons d'observer ce phénomène dans le prisme des résultats d'enquêtes menées auprès des élèves du secondaire de la région de Moncton, région qui reflète la dynamique entre les groupes minoritaires francophone et majoritaire anglophone en contexte urbain.

Prujiner, Deshaies, Hamers, Blanc, Clément et Landry (1984) tout comme Landry et Allard (1990) ont adapté ces facteurs de vitalité afin de définir quatre types de capitaux linguistiques pouvant influencer sur



la vitalité de communautés minoritaires : culturel, économique, politique et démographique. D'ailleurs, certains des questionnaires qui ont servi pour mesurer la vitalité subjective des membres de communautés de langue officielle, que nous expliquerons plus loin, sont adaptés en fonction de ces capitaux linguistiques (Landry, Allard et Deveau, 2010).

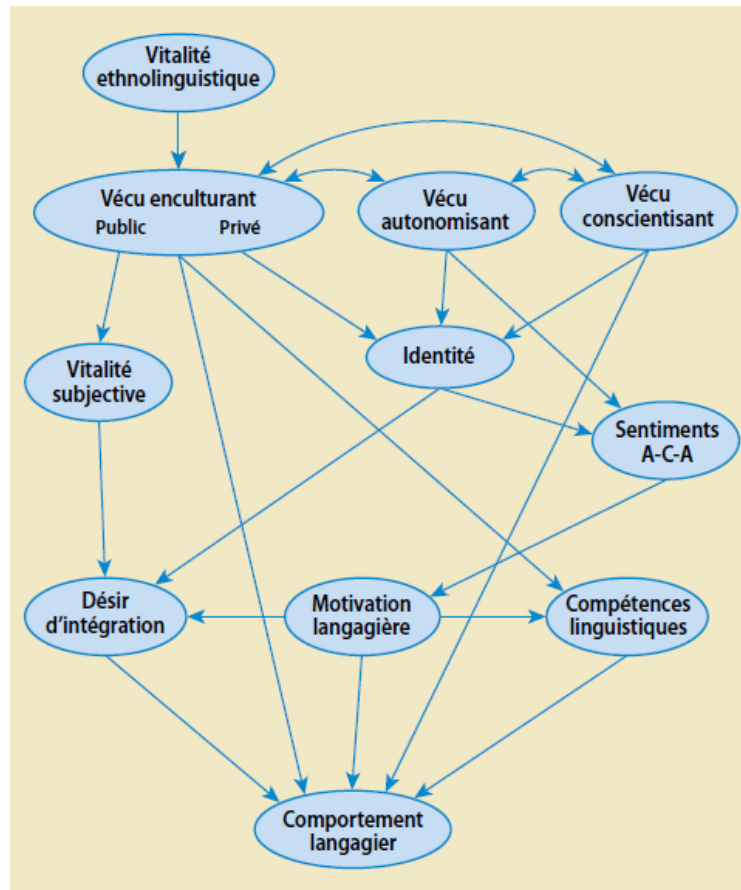
Comme nous l'avons souligné précédemment, le nombre de francophones et leur concentration démographique ont une incidence sur la vitalité ethno-linguistique d'une communauté. Parallèlement, une faible concentration démographique des membres d'une communauté favorise une croissance de l'exogamie, structure familiale qui, bien souvent, favorise à son tour des contacts plus fréquents avec la langue de l'exogroupe majoritaire et influence le choix de la langue de scolarisation de l'enfant (Landry, 2003 et 2010; Corbeil, 2005). D'ailleurs, pour la période de 1971 à 2006, le taux d'exogamie affiche une hausse au pays et est observable dans toutes les régions, même au Québec (de 4 à 7 %) où les francophones sont majoritaires, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick (de 12 à 21 %), province comptant la plus forte concentration de francophones hors Québec (Lachapelle et Lepage, 2010). Le nombre de francophones et leur concentration géographique, la langue maternelle des parents, la structure familiale et le degré de scolarisation des parents sont utilisés à titre d'indicateurs pour dresser le profil démographique de la région à l'étude.

Selon Landry, Deveau et Allard (2006), une relation existe entre le désir d'intégration, la vitalité subjective et l'identité ethno-

linguistique. Leur modèle (modèle CLAC de Landry et al., 2005; se reporter à la figure 2.1) postule que la quantité des contacts avec la langue minoritaire (vécu enculturant) dans la sphère publique (langue des services dans les commerces et les institutions publiques de même que dans l'affichage public et commercial) influence surtout la vitalité subjective (la perception du statut et de la vitalité de la langue), alors que ce sont les vécus de la sphère privée (famille et parenté, amis et connaissances) qui influencent le plus la force de l'identité ethno-linguistique. Ces deux facteurs (vitalité subjective et identité) influencent à leur tour le désir d'intégrer la communauté de langue minoritaire. Cette relation a été vérifiée empiriquement par des analyses statistiques acheminatoires (Landry, Deveau et Allard, 2006).



Figure 1  
Modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé  
(Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005)



Dans son ensemble, comme l'illustre la figure 2.1, la vitalité ethnolinguistique entrerait en relation directe avec la fréquence des expériences langagières vécues favorisant l'acquisition d'une langue et l'appropriation d'une culture (vécu enculturant). Les deux autres types de vécu langagier sont davantage d'ordre qualitatif. Le vécu autonomisant est un vécu langagier qui, de par sa nature selon la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (1985, 2000 et 2002), peut contribuer à la satisfaction de trois et qui produisent un effet marquant sur la motivation humaine. Comme le montre la figure, le vécu

autonomisant contribue (par l'intermédiaire des sentiments A-C-A) à une motivation intrinsèque pour l'apprentissage et l'usage de la langue (Deveau, Landry et Allard, 2006). Le vécu conscientisant, pour sa part, relève d'expériences personnelles ou vicariantes (inspirées de modèles sociaux) qui favorisent l'existence d'une conscience critique des facteurs associés à la vitalité de leur groupe linguistique (Allard Landry et Deveau, 2005 et 2009). Ce vécu contribue directement, comme le montre la figure 2.1, à des comportements langagiers engagés de valorisation de la langue, d'affirmation identitaire et de revendication de droits.

Globalement, ces trois types de vécu langagier (enculturant, autonomisant et conscientisant) influent sur l'ensemble du développement psycholangagier, dont les variables qui nous intéressent ici.

## **2.2 Développement psycholangagier**

On peut identifier le développement psycholangagier comme s'entendant du résultat cumulatif des expériences vécues avec les langues et les cultures côtoyées tout au long de la vie (Landry, Allard et Deveau, 2010). Selon le modèle CLAC, l'ensemble des expériences de socialisation langagière se résume aux trois types de vécu langagier susmentionnés : le vécu enculturant, le vécu autonomisant et le vécu conscientisant. Il y aura lieu de consulter des sources plus complètes pour la description du modèle CLAC (ex. Landry, Allard et Deveau, 2010) et la situation de ce modèle dans un cadre conceptuel plus global. Nous ne décrivons que les trois variables du développement psycholangagier sur lesquelles nous centrons notre analyse.

La vitalité ethnolinguistique subjective, le désir d'intégration communautaire et l'identité ethnolinguistique ont été décrits comme formant un continuum de disposition cognitivo-affective envers l'intégration communautaire (Landry et Allard, 1990; Allard et Landry, 1992 et 1994).

La vitalité ethnolinguistique subjective s'entend de la perception de la vitalité de sa communauté dans la relation intergroupe. Il s'agit d'une croyance factuelle « exocentrique » (centrée sur une situation

externe) qui décrit la situation linguistique. Cette croyance décrit « ce qui est », aussi est-elle essentiellement cognitive, constituant le pôle cognitif de la disposition cognitivo-affective envers la langue et son groupe.

L'identité ethnolinguistique a été qualifiée de pôle affectif du continuum cognitivo-affectif. Elle traduit le « ce que je suis » sur le plan de la langue et de l'identité. L'identité, substrat affectif et émotionnel, serait celle des composantes du continuum qui serait la plus résistante à l'assimilation (Landry et Rousselle, 2003).

Enfin, le désir d'intégration a été qualifié à la fois de cognitif et d'affectif. Ces croyances ont été décrites comme étant « egocentriques » (centrées sur sa propre personne) et comme reflétant le « ce que je veux » pour la personne, ses souhaits et ses buts personnels concernant sa langue, sa culture et sa communauté (Allard et Landry, 1994).

Ces trois composantes du continuum cognitivo-affectif envers la langue et sa communauté ont été intégrées dans un modèle théorique plus global et complet, le modèle CLAC présenté ci-dessus à la figure 2.1. Dans la présente étude, nous centrons la réflexion sur ces trois éléments de la disposition cognitivo-affective qui constituent l'assise de l'intégration communautaire, chaque élément décrit ci-dessous selon son rôle dans le développement psycholangagier selon le modèle CLAC.

### **2.2.1 L'identité ethnolinguistique**

Selon Deveau, Landry et Allard (2005), l'identité ethnolinguistique découle des



expériences langagières vécues et s'avère indispensable au développement psycholinguistique. En d'autres termes, plus il se trouve exposé à des vécus enculturant (surtout de nature privée, comme le propose le modèle), autonomisant et conscientisant en français, plus cet élève tendra à s'identifier comme francophone. Les études de Deveau (2007) et de Deveau, Landry et Allard (2005) montrent que l'identité ethnolinguistique est constituée de deux composantes distinctes mais interreliées : l'autodéfinition et l'engagement identitaire. Surtout influencée par le vécu enculturant privé, la première consiste à se dire membre du groupe, tandis que la deuxième, influencée principalement par les vécus autonomisant et conscientisant, correspond au degré d'engagement de l'individu envers son groupe.

Le questionnaire de l'étude mesure l'autodéfinition de l'élève en fonction de cinq aspects : la culture, la ou les langues qu'il parle, l'histoire de ses ancêtres, son avenir et le territoire habité. Pour sa part, l'engagement identitaire se mesure au moyen de divers indicateurs : le degré auquel le répondant se perçoit comme semblable aux autres membres du groupe (l'autocatégorisation), le degré auquel son identité francophone contribue à son estime de soi (l'estime de soi collective) et le degré de son engagement à défendre son identité (l'engagement affectif).

### **2.2.2 Vitalité subjective**

C'est par sa vitalité subjective et en fonction des expériences qu'elle a vécues en dehors de sa vie privée qu'une personne prend conscience du statut de son groupe. Autrement dit, cette vitalité se mesure en

prenant connaissance des croyances de la personne par rapport à la légitimité et du statut de sa langue et de la langue du groupe dominant. Le statut qu'elle confère à sa langue influence par la suite son désir de l'apprendre, de la parler et, par conséquent, de s'intégrer à la communauté (Landry, Allard et Deveau, 2008 et 2010). La vitalité subjective se mesure en fonction des quatre capitaux linguistiques susmentionnés : le capital culturel, le capital économique, le capital politique et le capital démographique.

Les indicateurs qui suivent servent à mesurer la perception qu'ont les répondants quant à l'existence des ressources de chacune des communautés de langue officielle : les activités culturelles et les programmes télévisés (indices du capital culturel), la langue de travail et le degré de contrôle à l'égard des industries et des entreprises (le capital économique), le nombre de services gouvernementaux offerts et le respect des droits linguistiques (le capital politique), la langue que choisissent les nouveaux arrivants et la proportion de francophones et d'anglophones dans la région (le capital démographique). Le modèle propose que la vitalité subjective ou le statut qu'une personne accorde à une communauté influence directement son désir d'en devenir membre à part entière.

### **2.2.3 Le désir d'intégration**

Le désir d'intégrer une communauté en particulier par une personne se réduit en quelque sorte à sa volonté de vouloir en utiliser les ressources en plus d'en être membre. Cependant, le désir d'intégration en contexte minoritaire est souvent

influencé par le rapport de force d'attraction au groupe dominant. Les jeunes francophones en situation minoritaire peuvent éprouver des tensions identitaires et ressentir un attachement affectif à leur groupe par solidarité, s'opposant ainsi à l'attraction sociale envers le groupe dominant pour des raisons de statut. Cette tension se résout souvent par la volonté d'intégrer les deux communautés linguistiques (Landry, Allard et Deveau, 2010).

Comme l'illustre le modèle CLAC, le désir d'intégration communautaire serait déterminé par la force de l'identité de la personne et de sa vitalité subjective (Landry, Deveau et Allard, 2010). D'ailleurs, et il convient de le répéter, cette hypothèse a été confirmée dans une étude antérieure qui a montré que le désir d'intégrer la communauté minoritaire pour un jeune francophone est influencé à la fois par sa perception des ressources francophones qui existent sur le territoire ainsi que par l'autodéfinition de son identité et de la force de son engagement envers celle-ci (Landry, Deveau et Allard, 2006). Le désir de participer à des activités culturelles en français, de regarder des émissions de télévision en français, de parler le français au travail, dans sa communication avec la direction, avec les services gouvernementaux et publics, avec d'autres jeunes, et de favoriser le caractère culturel et linguistique français de sa région sont tous des indicateurs qui permettent de mesurer le désir d'intégration.

Le profil descriptif des dispositions cognitivo-affectives envers le français et l'anglais des élèves francophones du

secondaire de la région de Moncton se rapporte à l'année 2006. Il s'agit là d'une région dans laquelle les francophones se retrouvent submergés dans un milieu le plus souvent anglo-dominant. Les jeunes pourraient donc manifester à divers degrés une disposition pour l'intégration des deux communautés linguistiques. Par ailleurs, nous comparerons les données des élèves de la cohorte de 2006 à celles de deux autres cohortes ayant participé à des études en 1996 et en 1986. Nous inspirant du cadre conceptuel plus détaillé dans Landry, Allard et Deveau (2010), nous formulons les hypothèses suivantes :

1. Les identités francophone et anglophone des répondants varient en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones vivant dans les municipalités retenues dans notre étude.
2. La forte croissance démographique du nombre de membres de la communauté francophone dans la région de Moncton entre 1986 et 2006 ne s'est pas traduite encore par une forte augmentation de la proportion de francophones dans la région et n'implique pas nécessairement une hausse du taux de couples endogames francophones.
3. La forte croissance démographique du nombre de membres de la communauté francophone dans la région de Moncton ne s'est pas traduite encore par une forte augmentation de la proportion de francophones dans la région et ne permet pas de prédire une hausse de la vitalité subjective par rapport à la communauté francophone entre 1986 et 2006. Il importe de retenir, comme argument à l'appui de la présente hypothèse, que la vitalité ethnolinguistique



n'est pas seulement constituée de facteurs démographiques, mais qu'elle repose aussi sur le capital politique, économique et culturel de la communauté.

4. Le désir d'intégrer les communautés de langue officielle est influencé en partie par la structure familiale (l'endogamie francophone par rapport à l'exogamie et à l'endogamie anglophone).

5. Le désir d'intégrer les communautés de langue officielle varie en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones dans les municipalités où vivent les élèves.

6. La vitalité ethnolinguistique subjective concernant les communautés de langue officielle varie en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones dans les municipalités où vivent les élèves.

### **3. Méthodologie**

Il s'agit maintenant de décrire l'échantillon de l'ensemble de l'étude pancanadienne réalisée en 2006 et, plus précisément, l'échantillon retenu, afin de dresser le profil psycholangagier des élèves de la région de Moncton, au Nouveau-Brunswick, de présenter les questionnaires utilisés pour la collecte de données et d'exposer la procédure d'analyse statistique.

#### **3.1 Description de l'échantillon**

L'effectif de l'étude pancanadienne de 2005-2006 est de 8 124 élèves inscrits dans une école de langue française dans 30 des 31 conseils scolaires réunis sous l'égide de la

Fédération nationale des conseils scolaires francophones. Aux fins d'analyse, seuls les élèves de la région de Moncton, district scolaire 1, sont retenus.

L'échantillon compte 427 élèves de la 11<sup>e</sup> et de la 12<sup>e</sup> année sur un total de 892 élèves inscrits dans cette école secondaire de langue française selon les données du district scolaire 1 pour l'année scolaire 2005-2006, ce qui représente près de la moitié (46,6 %) de l'effectif francophone scolaire au niveau secondaire (MENB, 2006). Il se compose de 185 filles (45,2 %) et de 224 garçons (54,8 %), et 18 participants n'ont pas spécifié leur sexe. Les élèves sont répartis comme suit selon l'année scolaire : 330 élèves (81,1 %) sont inscrits en 11<sup>e</sup> année, alors que 77, soit 18,9 %, en sont à leur dernière année du secondaire. Quatre erreurs de saisie ont été répertoriées et 16 élèves se sont abstenus d'indiquer leur année d'inscription. L'âge des élèves varie de 16 à 19 ans, la moyenne d'âge étant de 16 ans et 6 mois. Dix élèves n'ont pas indiqué leur âge. Tous proviennent de la région du Grand Moncton et de ses environs. De plus, les données manquantes mentionnées n'ont pas subi de traitement particulier puisqu'elles ne sont pas pertinentes aux types d'analyses auxquels nous avons procédé.

Les résultats des cohortes de 1986 et de 1996 seront présentés parallèlement aux résultats de la cohorte de 2006 pour les données démographiques des participants, la langue maternelle des parents, la structure familiale, l'autodéfinition de l'identité ethnolinguistique, la vitalité ethnolinguistique subjective et le désir d'intégration.

La méthode d'échantillonnage est non probabiliste de volontaires. En d'autres termes, les élèves ont été choisis en fonction de leur présence ou non à l'école et selon qu'ils se trouvaient ou

non dans les classes choisies par l'école lors de la remise des questionnaires (ce qui explique pourquoi certains participants n'ont répondu qu'à un seul des questionnaires).

**Tableau 3.1 : Description de l'échantillon**

<b>Tableau 3.1 : Description de l'échantillon</b>	
<b>Moncton/Dieppe/Memramcook (2006)</b> N : 427	<b>Cohorte Moncton : 1986-1996-2006</b> N : 613
<b>Description de l'échantillon (en %)</b> Filles : 45.2 Garçons : 54.8 Moncton : 46.8 Dieppe : 31.1 Memramcook : 22.1	<b>Description de l'échantillon (en %)</b> Filles : 46.2 Garçons : 53.8 1986 : 26.8 1996 : 19.4 2006 : 53.8

### **3.1.1 Les variables démographiques : enquête de 2006**

Comme l'indique le tableau 3.1, la ville de Moncton est la plus représentée (46,8 %) suivie de près par Dieppe (31,1 %) et Memramcook (22,1 %). Il est important de préciser que la ville de Moncton, majoritairement anglophone, compte le plus grand nombre de francophones (20 800), mais est la plus faiblement représentée par ces derniers des trois municipalités, la proportion de francophones étant de 32,7 %. Dieppe compte 13 595 francophones, pour une représentation de 75,4 % de l'ensemble de sa population. Memramcook dénombre 3855 francophones, pour une proportion de 86,6 % (Statistique Canada, 2006).

Les résultats consignés au tableau 3.2 indiquent que les filles sont plus nombreuses que les garçons pour l'ensemble de la province. Toutefois, tel n'est pas le cas pour la région du sud-est du Nouveau-Brunswick : les garçons y sont plus nombreux (54,8 %) que les filles (45,2 %). D'ailleurs, cette différence est beaucoup plus marquée dans certaines régions : Moncton et Memramcook enregistrent une répartition semblable de garçons et de filles, alors que les garçons représentent 60,2 % de l'échantillon à Dieppe. Il s'avère difficile d'expliquer cette différence puisque la composition des classes relève du hasard. De plus, la proportion de répondants qui ont précisé que le français était leur langue maternelle est légèrement plus élevée dans les régions à forte concentration de francophones (Moncton, 85,9 %, Memramcook, 89,5 % et Dieppe, 92,7 %).



**Tableau 3.2 : Sexe et langue maternelle des élèves (2006)**

Région	Sexe		Langue maternelle		
	Fille (en %)	Garçon (en %)	Français (en %)	Anglais (en %)	Autre (en %)
N.-B.	53,5	46,5	92,5	6,7	0,8
Moncton	48,6	51,4	85,9	13,6	0,5
Dieppe	39,8	60,2	92,7	7,3	0,0
Memramcook	48,3	51,7	89,5	10,5	0,0

## 3.2 Les instruments de mesure et la collecte des données

La collecte de données a été effectuée à l'aide de deux livrets de questionnaires format papier. Tous deux ont comme principal objectif de mesurer les variables figurant dans le modèle CLAC se rapportant à l'apprentissage et à l'usage des deux langues officielles du Canada par les élèves francophones vivant en contexte minoritaire. Le premier livret se compose de 11 questionnaires et compte 149 items en tout, le second, 12 questionnaires pour un total de 146 items. De plus, les élèves ont participé à deux auto-évaluations de compétence langagière et à des tests de closure dans les deux langues.

Les assistants de recherche ont procédé en deux jours à la collecte des données dans des classes désignées par l'école. Le premier jour, un délai de vingt minutes a été imparti aux élèves pour répondre au test de compétence linguistique en anglais. Puis, le premier livret de questionnaire a été administré aux élèves, qui disposaient de soixante-quinze minutes pour répondre à l'ensemble des questionnaires. Le deuxième jour, les vingt premières minutes ont été réservées à l'évaluation des compétences linguistiques en français. Puis, les élèves ont disposé du reste de la période pour

répondre aux questionnaires du deuxième livret (Landry, Allard et Deveau, 2010).

### 3.2.1 Les données démographiques

Les sections liminaires du premier questionnaire visent à recueillir de l'information sur l'âge et le sexe de l'élève, l'école qu'il fréquente, son année scolaire, son lieu d'origine, sa langue maternelle (présentée précédemment) et sa langue seconde, ainsi que celles de ses parents, en plus du niveau d'instruction et du type d'emploi qu'ils ont occupé (voir la section des résultats).

## 3.3 Le développement psycholangagier

### 3.3.1 L'identité ethnelinguistique

#### 3.3.1.1 Identité

Pour la mesure de la composante auto-définition de l'identité, l'élève doit se décrire sur le plan linguistique, culturel et autres. En d'autres termes, il doit se situer sur six échelles d'identité à deux pôles (ex. Non-Acadien ou Acadien). Il doit faire ainsi selon cinq aspects différents : ma culture, la (les) langue(s), mes ancêtres, mon avenir et le territoire que j'habite. Ex. : « Étant donné l'histoire de mes ancêtres, je considère que je suis : Non-Acadien \_ : \_ :



\_: \_: \_ : \_ : X : \_Acadien. » (Landry et Allard, 1990 et 1996). Les six identités mesurées sont : francophone, anglophone, bilingue, acadienne, québécoise et canadienne.

### **3.3.1.2 Identification aux communautés de langue officielle**

Puis, l'élève indique son degré d'engagement envers les communautés de langue officielle du Canada. C'est une mesure de la composante engagement identitaire de l'identité ethnolinguistique. L'élève doit compléter l'énoncé en disant comment il se représente. Par exemple : « Je me sens bien par rapport à mon appartenance à la communauté francophone », et préciser comment cet énoncé le représente sur une échelle allant de 1 à 9 (1 = Correspond aucunement, 9 = Correspond entièrement). La cohérence interne des items a été vérifiée en calculant les alphas de Cronbach pour les sept questions qui couvrent l'autodéfinition (0,93) et les dix questions qui traitent de l'engagement identitaire (0,94) (Deveau, Landry et Allard, 2005).

### **3.3.2 Vitalité ethnolinguistique subjective et désir d'intégration**

- 3. Dans cette région, les programmes télévisés

... en anglais sont :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Inexistantes</i>		<i>Peu nombreuses</i>		<i>Modérément nombreuses</i>		<i>Nombreuses</i>		<i>Extrêmement nombreuses</i>

... en français sont :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Cette section est formée de quatre questionnaires. L'élève doit situer sur deux échelles, 1 = inexistant, 9 = extrêmement nombreuses, pour chacune des communautés de langue officielle, ce qui correspond le mieux à ses croyances. Au total, 24 items sont répartis dans les quatre questionnaires, lesquels sont présentés plus en détail et accompagnés d'exemples dans les paragraphes qui suivent. Les items de ces questionnaires, inspirés du *Subjective Vitality Questionnaire* de Bourhis, Giles et Rosenthal (1981), sont adaptés, au fil des ans, des questionnaires utilisés par Landry et Allard (1994) dans leurs premières enquêtes.

#### **3.3.2.1 Vitalité subjective actuelle : les ressources dont disposent les communautés de langue officielle**

Le premier questionnaire détermine les croyances de l'élève par rapport aux ressources dont disposent les communautés francophone et anglophone. Cette section nous permet de mesurer la vitalité subjective des élèves. Voici un exemple d'item :



**3.3.2.2 Vitalité subjective future : les ressources dont disposera la communauté francophone de cette région**

Dans le deuxième questionnaire, l'élève est invité à faire une projection en partageant ses croyances sur la disponibilité de certaines ressources dans vingt-cinq ans. Les quatre items de cette partie sont adaptés en fonction des items du questionnaire précédent. Cette fois-ci, l'élève n'est interrogé que sur la vitalité future de la communauté francophone. Voici un exemple d'énoncé :

- 2. ... dans 25 ans, dans cette région, l'utilisation du français dans les commerces et les industries sera : (L'élève indique son choix sur une échelle allant de 1 = inexistant, 5 aussi nombreux qu'actuellement, à 9 = beaucoup plus fréquente).

**3.3.2.3 Vitalité subjective légitime : ce qui serait vraiment juste et équitable dans cette région**

Le troisième questionnaire, composé des quatre items du questionnaire sur la vitalité subjective future, évalue l'opinion personnelle de l'élève sur ce qui serait juste et équitable pour les deux communautés de

langue officielle dans sa région. De plus, l'échelle applicable aux trois premiers items est la même que celle qui a été utilisée dans le cas de la vitalité subjective future. En revanche, le dernier item a trait au caractère francophone de la région :

- 4 ...Étant donné le nombre de francophones et d'anglophones dans cette région, pour que les choses soient vraiment justes et équitables, le caractère francophone de cette région devrait être : (1 = inexistant, 5 = aussi fort qu'actuellement, à 9 = beaucoup plus fort)

**3.3.2.4 Désir d'intégration : ce que je souhaite faire ou pouvoir faire (dans cette région)**

Finalement, l'élève est invité à indiquer dans quelle langue il souhaite participer à diverses activités dans sa région. Les items sont construits en fonction des « ressources disponibles, mais de façon à obtenir des réponses exprimées en fonction d'un désir personnel » (Landry, Deveau et Allard, 2006, p. 176). En d'autres termes, les huit items sont adaptés des huit items utilisés pour mesurer la vitalité subjective, mais, cette fois-ci, l'élève répond en fonction de ses buts et de ses souhaits personnels. En voici un exemple:

- 3. Dans mes emplois futurs, je veux utiliser comme langue de travail,

<i>... l'anglais</i>								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Jamais</i>		<i>Rarement</i>		<i>De</i>		<i>Souvent</i>		<i>Toujours</i>
<i>temps en temps</i>								
<i>... le français</i>								
1	2	3	4	5	6	7	8	9



### 3.4 Les analyses statistiques

Le tableau 3.3 fait part des variables qui ont servi à des fins d'analyses, lesquelles seront présentées de façon plus détaillée dans la section consacrée aux résultats.

<b>Tableau 3.3 : Les variables</b>			
Variables	Échelle	Rôle	Valeurs et modalités
Régions	Nominale	Indépendante	Moncton/Dieppe/Memramcook
Cohortes	Nominale	Indépendante	1986/1996/2006
Structure familiale	Nominale	Indépendante	Français/anglais/autre
<b>Identités</b>			
Variables	Échelle	Rôle	Valeurs et modalités
Identités francophone, anglophone, bilingue, acadienne, québécoise et canadienne	Intervalle	Dépendante	Échelle de 1 à 9 (Continuum à deux pôles opposés)
<b>Engagement identitaire</b>			
Variables	Échelle	Rôle	Valeurs et modalités
Autocatégorisation, Estime de soi collective, Engagement affectif	Intervalle	Dépendante	(Échelle de 1 à 9) Correspond aucunement, correspond peu, correspond modérément, correspond fortement, correspond entièrement.
Engagement francophone	Intervalle	Dépendante	Score moyen représenté par des valeurs réelles allant de 1 à 9. (1 = engagement faible, 9 = engagement élevé)
<b>Vitalité ethnolinguistique subjective</b>			
Variables	Échelle	Rôle	Valeurs et modalités
-Activités culturelles -Émissions télévisées -Langue de travail -Langue de communication (patron, services gouvernementaux et publics, autres jeunes) -Caractère culturel et linguistique	Ordinale	Dépendante	(Échelle de 1 à 9) Inexistantes, peu nombreuses, modérément nombreuses, nombreuses, extrêmement nombreuses.
Capital démographique, économique, politique et culturel	Intervalle	Dépendante	Score moyen représenté par des valeurs réelles allant de 1 à 9
Vitalité francophone, anglophone, future et légitime	Intervalle	Dépendante	Score moyen représenté par des valeurs réelles allant de 1 à 9. (1 = faible vitalité, 9 = forte vitalité)
<b>Désir d'intégration</b>			
Variable	Échelle	Type	Valeur et modalités
-Activités culturelles -Émissions télévisées -Langue de travail -Langue de communication (patron, services gouvernementaux et publics, autres jeunes) -Caractère culturel et linguistique	Ordinale	Dépendante	(Échelle de 1 à 9) Jamais, rarement, de temps en temps, souvent, toujours.
Désir d'intégration francophone et anglophone	Intervalle	Dépendante	Valeurs réelles allant de 1 à 9. (1 = désir faible, 9 = désir fort)

L'effectif de l'école de langue française dans les communautés francophones en situation minoritaire n'est pas homogène, comme le montrent les données du tableau 3.2. Les élèves proviennent de milieux diversifiés où la concentration de francophones varie d'une région à l'autre. Puisque la région de Moncton (32,7 % de francophones de langue maternelle) est souvent dépeinte comme un microcosme linguistique représentatif du Nouveau-Brunswick (32,4 % de francophones de langue maternelle), seule province officiellement bilingue au Canada, nous avons réparti les élèves en trois groupes en fonction de la concentration de francophones dans la région qu'ils habitent : Moncton, Dieppe et Memramcook (ICRPAP, 2010).

À cette fin, nous avons utilisé les données du recensement de 2006 pour associer le pourcentage de francophones pour chacun des lieux d'origine de tous les participants. À l'aide de cette nouvelle variable, nous avons dressé un tableau de fréquences qui nous éclaire sur le pourcentage d'élèves pour chacun des lieux. La majorité des élèves habitent les régions de Moncton (159 élèves, 32,7 % de francophones), Dieppe (108 élèves, 75,4 % de francophones) et Memramcook (51 élèves, 86,6 % de francophones). Aussi avons-nous choisi de former trois groupes en fonction du pourcentage de francophones dans ces trois régions afin d'inclure les 109 élèves qui habitent une région autre que celles-ci.

Le premier groupe, celui de Moncton, inclut tous les élèves provenant d'une région dont la proportion de francophones est inférieure à 33 %. Aux 159 élèves de la ville de Moncton s'ajoutent 26 élèves qui habitent

une ville ou un village dont le pourcentage de francophones varie de 1,64 à 31,11 %. Le deuxième groupe, celui de Dieppe, inclut tous les élèves qui habitent une région où la concentration de francophones varie de 33 à 77 %. En plus des 108 élèves de Dieppe, nous avons retenu 15 élèves qui habitent un village où le pourcentage de francophones varie de 45,75 à 76,79 %. Finalement, le troisième groupe, celui de Memramcook, comprend tous les élèves dont la proportion de francophones est supérieure à 77 %. Le village de Memramcook compte 51 élèves, nombre auquel nous avons ajouté 36 élèves dont le village de provenance comprend un pourcentage de francophones qui varie de 81,16 à 100 %.

Toutes les analyses et tous les scores moyens qui seront présentés dans la section des résultats ont été effectués à l'aide du logiciel SPSS. Les résultats de ces analyses sont présentés afin de comparer les régions de Moncton, Dieppe et Memramcook en fonction du pourcentage de francophones, en plus de les comparer avec les résultats pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick afin de cibler la région la plus représentative de la réalité de la communauté francophone à l'échelle provinciale. En vue de faciliter la lecture et la compréhension des analyses, les échelles à 9 modalités ont été réduites à 3. Par exemple, les réponses inférieures à 3,5 sont maintenant représentées par la valeur 1, les réponses de 3,5 à 6,5 sont remplacées par la valeur 2 et les réponses supérieures à 6,5 sont représentées par la valeur 3. Ainsi, nous présentons les résultats en pourcentages selon trois nouvelles catégories : faible, modérée et forte. Cependant, les scores moyens sont quand même présentés en fonction de l'échelle originale

à 9 items afin de pouvoir poursuivre notre présentation au moyen d'analyses de variance (ANOVA).

D'ailleurs, des ANOVA à plan simple permettront de comparer les données des enquêtes de 1986, de 1996 et de 2006 afin de déterminer s'il y a une différence significative entre les élèves de chacune des trois cohortes. Une ANOVA à plan simple sera effectuée pour les variables suivantes : autodéfinition identitaire, vitalité subjective actuelle des francophones et des anglophones et désir d'intégration de la communauté francophone et de la communauté anglophone. Il faut préciser que les questionnaires ont quelque peu évolué de 1986 à 2006, raison pour laquelle seules les données soulignées en introduction pourront être comparées. Par ailleurs, bien que 427 élèves aient participé à l'étude en 2006, seulement 330 d'entre eux ont répondu aux questionnaires qui ont été retenus à des fins de comparaison. Une telle comparaison nous permet de mieux connaître l'évolution du développement psycholinguistique des élèves de la région de Moncton, plus particulièrement en ce qui a trait à la vitalité subjective, à l'identité ethnolinguistique et au désir d'intégrer des communautés de langue officielle.

Finalement, comme nous le montrerons au début de la section des résultats, la région de Moncton a enregistré une très forte croissance démographique depuis les quatre derniers recensements, soit depuis la première enquête de 1986, surtout une croissance de sa population francophone. Aussi, nos données indiquent également une augmentation du nombre de couples exogames dans la région pour l'année 2006.

Pour cette raison, nous avons choisi de faire une ANOVA à plan factoriel afin de déterminer si des différences de variances des moyennes applicables au désir d'intégration de la communauté anglophone peuvent être expliquées par la structure familiale ou par l'interaction entre la structure familiale et la région que l'élève habite.

## **4. Résultats**

### **4.1 Variables démographiques**

Nous avons d'abord comparé les résultats de l'enquête de 2006 pour la région de Moncton en fonction de municipalités dont la concentration de francophones varie de 0 à 33 %, de 34 à 76 % et de 77 à 100 %. Nous référons à celles-ci par les noms de trois municipalités représentatives de ces réalités démographiques, respectivement, Moncton, Dieppe et Memramcook. Puis, nous procédons à une analyse comparative des résultats de 2006 pour l'ensemble de la région du Sud-Est avec ceux des enquêtes de 1986 et de 1996 pour la région du Grand Moncton. Précisons ici que 427 élèves de la région de Moncton ont participé à l'étude de 2006. Toutefois, le nombre de répondants varie selon la question posée. Comme l'enquête s'est déroulée sur une période de deux jours, les élèves n'étaient pas tous présents pour répondre aux deux questionnaires.

Par ailleurs, les élèves avaient la liberté de répondre ou non aux questions. L'une des raisons qui nous amènent à comparer les résultats des trois enquêtes découle de l'accroissement démographique qui a été enregistré dans la région de Moncton, plus particulièrement les régions de Moncton,



Dieppe et Memramcook. Selon les données statistiques de Recensement Canada pour les trois enquêtes de 1986, 1996 et 2006, comme l'illustre le tableau 4.1, c'est surtout

la population francophone qui a crû dans ces trois municipalités. La ville de Dieppe a plus que doublé sa population de 1986 à 2006.

**Tableau 4.1 : Évolution de la population sur le plan des langues officielles et autres, 1986-1996-2006**

		Français		Anglais		Autres		Total
<b>Moncton</b>	<b>2006</b>	<b>20 795</b>	<b>32,4 %</b>	<b>39 720</b>	<b>61,9 %</b>	<b>1 775</b>	<b>2,7 %</b>	<b>64 128</b>
	1996	18 660	31,4 %	38 200	64,4 %	890	1,5 %	59 313
	1986	16 450	29,6 %	35 415	63,8 %	695	1,2 %	55 468
<b>Dieppe</b>	<b>2006</b>	<b>13 600</b>	<b>73,2 %</b>	<b>4 185</b>	<b>22,5 %</b>	<b>355</b>	<b>1,9 %</b>	<b>18 565</b>
	1996	8905	71,2 %	3 060	24,4 %	75	0,6 %	12 497
	1986	6055	66,6 %	2 165	23,8 %	35	0,3 %	9 084
<b>Memramcook</b>	<b>2006</b>	<b>3 855</b>	<b>83,1 %</b>	<b>620</b>	<b>13,3 %</b>	<b>30</b>	<b>0,6 %</b>	<b>4 638</b>
	1996	4 295	87,5 %	540	11,0 %	0	0,0 %	4 904
	1986 (*)	610	91,7 %	20	3,0 %	5	0,7 %	665

Remarque : Ce n'est que depuis 1995 que la municipalité de Memramcook porte ce nom. Antérieurement, elle s'appelait Saint-Joseph et n'incluait pas les districts de services locaux des alentours dans ses limites géographiques (districts de service locaux de Breau Creek, Cormier's Cove, La Hêtrière-McGinley Corner, Memramcook, Memramcook East, Pré-d'en-Haut, Shediac Road et une partie de la paroisse de Dorchester. (Ressources naturelles Canada et Géomatique Canada, 2012)

Le tableau 4.2 nous montre les pourcentages relatifs à la langue maternelle des parents et à la structure familiale de l'enfant. Chez la mère de l'enfant, les données indiquent peu de variances entre les régions de Moncton (89,7 %) et Dieppe (91,9 %), et la moyenne provinciale (90,0 %). En revanche, la région de Memramcook, qui affiche la plus forte concentration de francophones, enregistre également la plus grande proportion de mères dont la langue maternelle est l'anglais avec 15,1 %, soit environ le double de Dieppe et Moncton. Cette apparente anomalie pourrait s'expliquer par une plus grande proportion de mères anglophones (en situation d'exogamie) inscrivant leur enfant à l'école française dans cette région que dans les municipalités de Dieppe et Moncton. Pour ce qui est de la langue maternelle du père, la tendance varie en fonction de la

concentration de francophones. Près des trois quarts des pères (74,2 %) de la région de Moncton ont le français comme langue maternelle. Cette proportion est plus élevée pour la région de Dieppe (83,6 %) et davantage encore pour Memramcook (93,0 %). Plus la proportion de francophones est élevée, moins les pères ont l'anglais comme langue maternelle. Le tableau 4.3 montre très peu de changement entre les trois cohortes, mais, nous observons des variations pour l'enquête de 2006. D'ailleurs, le pourcentage de mères allophones est passé de 2,8 % en 1996 à 0,9 % en 2006. De manière générale, nous observons surtout une hausse du pourcentage de pères (16,8 %) et de mères (11,9 %) anglophones pour l'année 2006, comparativement à 10,3 % et 10,2 % en 1996.



Région	Mère			Père		
	Français (en %)	Anglais (en %)	Autre (en %)	Français (en %)	Anglais (en %)	Autre (en %)
<b>N.-B.</b>	90,0	9,2	0,7	87,4	11,5	1,1
<b>Moncton</b>	89,7	9,5	0,5	74,2	24,7	1,1
<b>Dieppe</b>	91,9	7,3	0,8	83,6	14,8	1,6
<b>Memramcook</b>	84,9	15,1	0,0	93,0	7,0	0,0

Région	Mère			Père		
	Français (en %)	Anglais (en %)	Autre (en %)	Français (en %)	Anglais (en %)	Autre (en %)
<b>1986</b>	87,9	10,1	2,0	87,2	10,7	2,0
<b>1996</b>	87,0	10,2	2,8	87,9	10,3	1,9
<b>2006</b>	87,2	11,9	0,9	81,9	16,8	1,2

D'ailleurs, ces données nous permettent de connaître la structure familiale exogame ou endogame des parents des élèves (tableau 4.4). Le pourcentage de familles exogames francophone-anglophone est beaucoup plus élevé dans la région de Moncton (33,1 %) qu'à Dieppe (20,5 %) ou à Memramcook

(17,4 %). Encore une fois, la concentration de francophones sur le territoire semble influencer la structure familiale. De plus, les régions de Dieppe et Memramcook sont plus représentatives que la région de Moncton du portrait de la communauté francophone à l'échelle de la province.

Région	Endogamie – francophone (en %)	Exogamie - francophone / allophone (en %)	Exogamie - francophone / anglophone (en %)	Endogamie – anglophone (en %)	Autres (en %)
<b>N.-B.</b>	79,0	0,9	18,5	1,1	0,5
<b>Moncton</b>	64,6	1,1	33,1	0,6	0,6
<b>Dieppe</b>	77,0	0,8	20,5	0,8	0,8
<b>Memramcook</b>	80,2	0,0	17,4	2,3	0,0

Note : Autres inclus les couples endogames allophones et exogames anglophones-allophone

Il convient de le répéter, de 1986 à 2006, la région de Moncton a enregistré un accroissement démographique significatif. Les données des recensements de 1986, 1996 et 2006 indiquent surtout une croissance de la communauté francophone, ce qui permet la possibilité d'observer des changements sur les plans de la vitalité

ethnolinguistique de la communauté francophone et du développement psycholinguistique des adolescents francophones de la région. Le tableau 4.5 illustre l'évolution de la structure familiale des élèves du Sud-Est sur une période de vingt ans. Entre 1986 et 1996, la structure familiale a peu évolué, si ce n'est le pourcentage de couples

exogames entre francophones et allophones<sup>2</sup>, lequel a légèrement fléchi de 2,8 % en 1996 pour retomber à 1,2 % en 2006. D'ailleurs, nous observons même un recul du pourcentage de couples exogames entre francophones et anglophones. Les dix années suivantes montrent toutefois une hausse marquée du pourcentage de familles exogames francophones et anglophones, qui passe de 15,0 % à 25,5 %. Quant aux familles endogames francophones, après avoir affiché une stabilité durant la période allant de 1986 à 1996, le pourcentage décroît (78,5 %) pour s'établir à 71 % en 2006. Malgré un fort accroissement de la population francophone dans la région, la

tendance à l'exogamie semble tout de même en croissance. Rappelons que ces résultats reflètent la structure familiale des élèves fréquentant l'école française dans la région de Moncton et non la réalité démographique de toute la population. Toutefois, il est raisonnable de penser que la première puisse être influencée par la seconde. Il est aussi possible que les couples exogames soient plus disposés à inscrire leur enfant à l'école française. Il faut considérer le fait que les élèves sont en 11<sup>e</sup> ou en 12<sup>e</sup> année au moment de l'administration des questionnaires et qu'ils sont donc inscrits à l'école depuis plus de dix ans.

**Tableau 4.5 : Endogamie – exogamie pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006**

Région	Endogamie – francophone (en %)	Exogamie - francophone / allophone (en %)	Exogamie - francophone / anglophone (en %)	Endogamie – anglophone (en %)	Autres (en %)
1986	78,5	1,3	16,8	2,0	1,3
1996	78,5	2,8	15,0	2,8	0,9
2006	71,0	1,2	25,5	1,6	0,6

<sup>2</sup> Personne dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais.



L'observation des données des tableaux 4.6 et 4.7, permet de comparer le niveau de scolarisation de la mère et du père pour l'enquête de 2006. Les moyennes indiquent un niveau de scolarisation plus élevé chez la mère que chez le père pour l'ensemble des trois régions. D'ailleurs, nous notons, pour l'ensemble des élèves des trois municipalités, que 20,5 % des pères n'ont pas terminé leur 12<sup>e</sup> année comparé à seulement 9,3 % pour les mères. En revanche, plus de pères (10,4 %) que de mères (7,4 %) ont terminé des études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle universitaire pour les trois régions. De plus, nous constatons aussi une plus forte proportion de pères (32,6 %) et de mères (21,0 %) qui n'ont pas terminé

leurs études secondaires dans la région de Memramcook. Par ailleurs, les données pour cette région se rapprochent de la moyenne provinciale, ce qui pourrait s'expliquer en partie par l'aspect rural de la région de Memramcook, qui se compare à la situation des francophones dans cette province lesquels, pour la majorité, habitent les régions rurales (Marmen et Corbeil, 2004).

La prochaine section présente les résultats obtenus quant au développement psycholangagier lors des enquêtes de 1986, 1996 et 2006 pour la région du Grand Moncton ainsi que ceux de 2006 pour les villes de Moncton, Dieppe et Memramcook.

<b>Tableau 4.6 : Niveau de scolarisation de la mère (cohorte de 2006)</b>								
	Degré de scolarisation							
	1	2	3	4	5	6	7	M
<b>N.-B.</b>	1,2	5,9	8,6	26,7	32,1	21,0	4,4	4,6
<b>Moncton</b>	0,0	0,0	6,1	26,0	29,3	30,4	8,3	5,1
<b>Dieppe</b>	0,0	2,5	3,3	22,3	26,4	36,4	9,1	5,2
<b>Memramcook</b>	0,0	1,2	19,8	23,3	38,4	14,0	3,5	4,5
<b>Total*</b>	0,2	1,2	7,9	23,8	30,0	29,5	7,4	5,0

<b>Tableau 4.7 : Niveau de scolarisation du père (cohorte de 2006)</b>								
	Degré de scolarisation							
	1	2	3	4	5	6	7	M
<b>N.-B.</b>	3,4	12,5	14,5	21,3	27,8	13,2	7,3	4,3
<b>Moncton</b>	1,7	4,6	16,7	16,1	32,8	19,5	8,6	4,7
<b>Dieppe</b>	0,0	1,7	7,5	23,3	27,5	25,8	14,2	5,1
<b>Memramcook</b>	1,2	11,6	19,8	22,1	34,9	5,8	4,7	4,1
<b>Total*</b>	1,3	5,3	13,9	19,2	31,3	18,7	10,4	4,7

Remarque : 1 = Moins de 7<sup>e</sup> année, 2 = École intermédiaire (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> année), 3 = Partie du secondaire terminée (10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année), 4 = École secondaire terminée, 5 = Études collégiales ou universitaires partielles, 6 = Études universitaires de premier cycle, 7 = Études de cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat), M = Moyenne sur échelle.  
 \*Représente le pourcentage pour l'ensemble des élèves de la région Moncton-Dieppe-Memramcook.

## 4.2 Le développement psycholangagier

### 4.2.1 L'identité ethnolinguistique

#### 4.2.1.1 L'autodéfinition

Il convient de préciser que, pour la comparaison des trois cohortes, l'identité

acadienne n'a pas été mesurée dans les premières enquêtes. Pour cette raison, l'identité acadienne des élèves des trois cohortes n'a pu être comparée.

**Tableau 4.8 : Catégories d'autodéfinition identitaire (cohorte de 2006)**

		N.-B. (en %)	Moncton (en %)	Dieppe (en %)	Memramcook (en %)	Total (en %)
Francophone	Faible	1,9	3,3	3,3	1,1	2,7
	Modérée	14,2	19,6	13,9	16,1	17,4
	Forte	83,8	77,2	82,8	82,8	80,0
	<b>Score moyen</b>	<b>7,8</b>	<b>7,4</b>	<b>7,7</b>	<b>7,7</b>	<b>7,6</b>
Anglophone	Faible	29,5	10,4	15,0	27,6	16,5
	Modérée	43,7	39,0	48,3	48,3	43,5
	Forte	26,9	50,5	36,7	24,1	40,0
	<b>Score moyen</b>	<b>4,9</b>	<b>6,3</b>	<b>5,5</b>	<b>4,8</b>	<b>5,7</b>
Bilingue	Faible	10,2	2,2	3,3	2,3	2,7
	Modérée	23,5	7,7	4,9	11,5	8,1
	Forte	66,3	90,2	91,8	86,2	89,2
	<b>Score moyen</b>	<b>6,9</b>	<b>8,1</b>	<b>8,0</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>
Acadienne	Faible	15,5	11,4	5,8	4,6	8,7
	Modérée	14,0	17,6	10,8	17,2	15,9
	Forte	70,5	70,9	83,3	78,2	75,4
	<b>Score moyen</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>7,7</b>	<b>7,7</b>	<b>7,4</b>
Québécois	Faible	84,5	85,8	84,0	82,8	83,7
	Modérée	10,1	8,2	10,9	12,6	10,4
	Forte	5,5	6,0	5,0	4,6	5,9
	<b>Score moyen</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
Canadien	Faible	1,5	0,0	2,5	2,3	1,7
	Modérée	4,1	3,3	1,6	6,9	3,9
	Forte	94,4	96,7	95,9	90,8	94,3
	<b>Score moyen</b>	<b>8,5</b>	<b>8,6</b>	<b>8,6</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>

À l'examen des résultats indiqués au tableau 4.8, nous observons que l'identité canadienne est la plus forte parmi les six identités pour chacune des régions (Moncton 8,6, Dieppe 8,6, et Memramcook 8,4). À l'autre extrémité, on trouve l'identité québécoise, dont le score moyen global est

de 2,0. L'identité francophone et l'identité acadienne sont représentées par le même score moyen (7,7) pour les régions de Dieppe et Memramcook. Ce sont les élèves de la région de Moncton qui s'associent le moins à l'identité acadienne (7,0), et à l'identité francophone (7,4). Globalement,

les scores moyens globaux pour les identités francophone, canadienne, acadienne et bilingue diffèrent peu du score moyen pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Les seuls changements qui s'éloignent de la moyenne provinciale sont observables sur le plan des identités anglophone et bilingue. Les élèves de Moncton (6,3) et Dieppe (5,5)

s'identifient beaucoup plus à la communauté anglophone que la moyenne provinciale, qui est de 4,9. De plus, les élèves de la région de Moncton s'identifient surtout au bilinguisme, avec un score moyen global de 8,0 comparativement à 6,9 pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

**Tableau 4.9 : Autodéfinitions ethnolinguistiques pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006**

		1986	1996	2006
<b>Francophone</b>	<b>Score moyen</b>	<b>7,4</b>	<b>8,0</b>	<b>7,7</b>
<b>Anglophone</b>	<b>Score moyen</b>	<b>4,2</b>	<b>5,2</b>	<b>5,7</b>
<b>Bilingue</b>	<b>Score moyen</b>	<b>7,3</b>	<b>8,1</b>	<b>8,0</b>
<b>Québécois</b>	<b>Score moyen</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>
<b>Canadien</b>	<b>Score moyen</b>	<b>8,2</b>	<b>8,7</b>	<b>8,5</b>

Le tableau 4.9 affiche les résultats de l'autodéfinition identitaire obtenus des enquêtes de 1986, 1996 et 2006 pour les élèves de la région de Moncton qui fréquentent une école secondaire francophone. Cinq identités ont été mesurées : francophone, anglophone, bilingue, québécoise et canadienne. Les élèves étaient invités à s'identifier en fonction de leur culture, de la langue qu'ils parlent, de l'histoire de leurs ancêtres, de leur avenir et de leur éducation.

L'observation des résultats extraits des trois enquêtes (tableau 4.9) permet de constater que plusieurs changements ont eu lieu de 1986 à 2006. Globalement, les élèves semblent s'identifier de plus en plus à la communauté anglophone. En 1986, le score moyen global des élèves pour l'identité anglophone était de 4,2, alors que dix ans plus tard, il avait augmenté à 5,2 et continue d'augmenter pour atteindre 5,7 en 2006. Par ailleurs, il y a eu une augmentation des scores moyens pour

les identités francophone, bilingue et canadienne entre 1986 et 2006, accompagnée d'une légère hausse en 1996 comparativement à 2006. L'identité québécoise reste stable à 1,9 en 1986 et 1996, puis augmente légèrement à 2,1 en 2006. Il est intéressant de noter que les élèves de la région de-Moncton se perçoivent plus fortement comme des Canadiens (1986, 8,2; 1996, 8,7; 2006, 8,5) et bilingues (1986, 7,3; 1996, 8,1; 2006, 8,0) que francophones (1986, 7,4; 1996, 8,0; 2006, 7,7). En outre, l'identité bilingue tend à augmenter concomitamment avec la croissance de l'identité anglophone.

Nous avons effectué des analyses de variance (ANOVA) à plan simple afin de comparer les moyennes entre les trois cohortes : 1986, 1996 et 2006. Les conditions sont respectées pour ce qui est de la variable indépendante catégorielle à trois sous-groupes indépendants et des variables dépendantes d'intervalle. Toutefois, les variables dépendantes ne sont

pas toutes distribuées normalement, ce qui n'est guère surprenant. Cette situation s'explique en partie par la nature et le libellé des questions posées aux participants. Ces derniers étaient invités à définir leur identité sur une échelle à neuf espaces dont les deux pôles sont opposés (ex. non francophone et francophone). En somme, un francophone se situe davantage à l'extrémité de l'échelle qui tend vers le pôle francophone, alors que, inversement, un anglophone se situe à l'opposé vers le pôle non francophone. D'ailleurs, la seule variable dépendante que nous pourrions caractériser comme offrant une distribution normale est celle de l'identité anglophone, pour laquelle la moyenne des valeurs est très centralisée, alors que, pour les identités francophone, bilingue et canadienne, les valeurs tendent surtout à se déplacer vers une extrémité en raison d'une plus forte identité et se comportent plutôt comme une constante. Toutefois, de tels résultats sont attendus puisque, dans une région à forte concentration de francophones, il n'est pas surprenant que les membres s'identifient à leur langue.

En effectuant une ANOVA pour la variable identité anglophone, le test de Levene révèle une violation du postulat d'homocédasticité ( $F = 4,083, p = 0,017$ ). Aussi interpréterons-nous le résultat du test Brown-Forsythe, plus robuste aux violations de ce postulat. Il révèle une différence significative ( $F[2, 568] = 23,655, p = 0,000$ ) pour l'identité anglophone selon l'année de l'enquête. Cet effet serait moyen ( $\omega^2 = 0,079$ ) selon le critère de Cohen (1988). Le test de comparaisons multiples de REGWQ indique que le score moyen d'identité anglophone est plus élevé pour

les élèves de 1996 ( $m = 5,2227, s = 2,49264$ ) et de 2006 ( $m = 5,7178, s = 2,13165$ ) que pour ceux de 1986 ( $m = 4,1613, s = 2,12716$ ).

Une ANOVA à plan simple a également fait apparaître des différences significatives pour les identités bilingue et canadienne. Cependant, pour ces deux analyses, le test plus robuste de Brown-Forsythe a été interprété puisque celui de Levene révèle un problème d'hétéroscédasticité. Pour l'identité bilingue, nous remarquons l'existence d'une différence significative ( $F[2, 578] = 13,002, p = 0,000$ ) selon l'année de l'enquête, accompagné d'un léger effet ( $\omega^2 = 0,038$ ) selon le critère de Cohen (1988). Le test de REGWQ indique que le score moyen relié à l'identité bilingue est plus élevé pour les élèves de 2006 ( $m = 8,0690, s = 1,69059$ ) et de 1996 ( $m = 7,9561, s = 1,30255$ ) que pour ceux de 1986 ( $m = 7,2737, s = 1,49554$ ).

Une ANOVA indique une différence significative ( $F[2, 574] = 8,304, p = 0,000$ ) pour l'identité canadienne selon l'année de l'enquête. Selon les critères de Cohen (1998), l'effet serait toutefois négligeable ( $\omega^2 = 0,008$ ). Le test de REGWQ indique que le score moyen pour l'identité canadienne est plus élevé pour les élèves de 2006 ( $m = 8,5183, s = 1,20096$ ) et 1996 ( $m = 8,7216, s = 0,71680$ ) que pour les élèves de 1986 ( $m = 8,1595, s = 1,44993$ ). Pour la variable identité francophone, malgré la différence apparente entre les scores moyens, une ANOVA n'a révélé aucune différence statistiquement significative. Il en est de même pour l'identité québécoise, laquelle n'a que peu changé, si ce n'est d'une légère hausse en 2006.

#### 4.2.1.2 Engagement identitaire

Tableau 4.10 Engagement identitaire francophone (cohorte de 2006)						
		N.-B. (en %)	Moncton (en %)	Dieppe (en %)	Memramcook (en %)	Total (en %)
Autocatégories	Faible	3,2	3,4	4,1	1,2	3,0
	Modérée	23,3	38,5	21,3	28,6	30,8
	Forte	73,6	58,1	74,6	70,2	66,2
	<b>Score moyen</b>	<b>7,2</b>	<b>6,5</b>	<b>7,0</b>	<b>7,2</b>	<b>6,9</b>
Estime de soi collective	Faible	2,9	3,1	6,6	1,2	3,7
	Modérée	21,8	33,3	18,0	23,5	26,4
	Forte	75,3	63,3	75,4	75,3	69,8
	<b>Score moyen</b>	<b>7,3</b>	<b>6,7</b>	<b>7,2</b>	<b>7,4</b>	<b>7,0</b>
Engagement affectif	Faible	6,3	8,9	5,7	4,8	6,8
	Modérée	29,5	42,8	29,5	29,8	36,3
	Forte	64,1	48,3	64,8	65,5	57,0
	<b>Score moyen</b>	<b>6,8</b>	<b>6,2</b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>	<b>6,5</b>
Engagement francophone	<b>Score moyen</b>	<b>7,1</b>	<b>6,5</b>	<b>7,0</b>	<b>7,2</b>	<b>6,8</b>

Le tableau 4.10 présente les résultats de l'engagement identitaire qui se répartit en trois catégories : l'autocatégories, l'estime de soi collective et l'engagement affectif. L'auto-catégorisation s'entend du lien de ressemblance que l'individu accorde à un groupe et à soi-même. L'estime de soi collective s'entend de la fierté de faire partie d'un groupe, alors que l'engagement affectif s'entend du désir de l'individu de vouloir défendre son groupe et de veiller à son développement. C'est dans les régions de Dieppe (74,6 %) et Memramcook (70,2 %) que les élèves disent éprouver la plus forte ressemblance avec les membres de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick. La tendance va dans le même sens pour ce qui est de l'estime de soi collective et de l'engagement affectif. Les élèves de Dieppe (75,4 %) et de

Memramcook (75,3 %) se disent plus fiers de faire partie de la communauté francophone que ceux de Moncton (63,3 %). De même, les élèves de Moncton (48,3 %) sont moins fortement engagés à faire valoir la communauté francophone que leurs voisins de Dieppe (64,8 %) et de Memramcook (65,5 %). Dans son ensemble, plus les élèves proviennent d'une région où la concentration de francophones est élevée, plus ils s'attribuent des ressemblances avec les membres de la communauté francophone, se disent fiers d'en être membres et plus disposés à la défendre et à travailler à son développement. En bref, les élèves de Memramcook (score moyen = 7,2) et de Dieppe (score moyen = 7,0) sont un peu plus engagés envers la communauté

francophone que ceux de Moncton (score moyen 6,7).

#### 4.2.2 La vitalité ethnolinguistique subjective

Nous avons mesuré la perception des élèves par rapport au statut de la langue et à la vitalité des communautés francophone et anglophone dans leur région. En d'autres termes, les élèves partagent leur estimation des ressources actuelles qui existent dans leur région respective. Les huit questions qui leur ont été posées sont réparties en

quatre groupes : capital démographique, capital politique, capital économique et capital culturel. Le capital démographique réunit les questions portant sur la langue que, selon les élèves, les nouveaux arrivants apprennent et sur le caractère culturel et linguistique de la région. Le capital politique renvoie aux communications avec les services gouvernementaux et au respect des droits dans les services publics. Les activités culturelles et les émissions de télévision forment le capital culturel, et les communications au travail avec les patrons et dans les commerces, le capital économique.

**Tableau 4.11 : Vitalité ethnolinguistique subjective concernant la communauté francophone actuelle (Région: Moncton-Dieppe-Memramcook) pour la cohorte de 2006**

		N.-B. (en %)	Moncton (en %)	Dieppe (en %)	Memramcook (en %)	Total (en %)
<b>Capital démographique</b>	Faible	3,7	5,1	3,3	2,4	3,8
	Modérée	52,4	86,4	79,2	80,7	82,8
	Forte	43,8	8,5	17,5	16,9	13,4
	<b>Score moyen</b>	<b>6,1</b>	<b>5,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>	<b>5,2</b>
<b>Capital politique</b>	Faible	2,7	2,8	2,5	2,4	3,3
	Modérée	38,5	47,2	50,4	56,6	50,0
	Forte	58,7	50,0	47,1	41,0	46,7
	<b>Score moyen</b>	<b>6,6</b>	<b>6,2</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>
<b>Capital économique</b>	Faible	3,2	5,1	3,3	6,0	4,8
	Modérée	44,9	70,1	77,5	68,7	71,5
	Forte	52,0	24,9	19,2	25,3	23,7
	<b>Score moyen</b>	<b>6,3</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>
<b>Capital culturel</b>	Faible	12,3	15,4	24,2	24,1	20,6
	Modérée	53,4	73,7	69,2	63,9	69,3
	Forte	34,3	10,9	6,7	12,0	10,2
	<b>Score moyen</b>	<b>5,5</b>	<b>4,6</b>	<b>4,4</b>	<b>4,3</b>	<b>4,5</b>
<b>Global</b>	<b>Score moyen</b>	<b>6,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>

Le tableau 4.11 signale peu de variance dans les résultats pour ce qui est de la vitalité ethnolinguistique subjective concernant la communauté francophone actuelle dans les régions de Moncton (5,2), Dieppe (5,3) et Memramcook (5,3). En revanche, nous constatons qu'une différence existe pour le capital démographique. Les élèves de Memramcook (5,4) et de Dieppe (5,3) ont obtenu un score moyen légèrement plus élevé que ceux de Moncton (5,0). Ces résultats s'expliquent surtout par la proportion de francophones dans la région, le capital démographique tenant compte de

cet aspect. Par ailleurs, seulement 15,4 % des élèves de Moncton estiment que la vitalité est faible par rapport au capital culturel, alors que près du quart des élèves de Dieppe (24,4 %) et de Memramcook (24,1 %) pensent de même. De plus, pour chacun des capitaux, les scores moyens sont inférieurs à ceux de la moyenne provinciale. De façon générale, la vitalité subjective semble être influencée par la concentration de francophones dans une région, mais qu'en est-il dans le cas des trois enquêtes de 1986, de 1996 et de 2006 ?



<b>Tableau 4.12 : Vitalité ethnolinguistique subjective concernant la communauté francophone actuelle pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006</b>				
		1986 (en %)	1996 (en %)	2006 (en %)
<b>Les activités culturelles (théâtre, spectacles, cinéma)</b>	Faible	60,0	28,0	26,5
	Modérée	36,1	62,6	52,5
	Forte	3,7	9,3	21,0
	<b>Score moyen</b>	<b>3,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,9</b>
<b>Les programmes télévisés</b>	Faible	61,9	39,8	47,3
	Modérée	36,1	49,1	44,4
	Forte	6,5	11,1	8,3
	<b>Score moyen</b>	<b>3,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,0</b>
<b>La langue de travail</b>	Faible	13,0	7,4	8,0
	Modérée	74,7	76,9	64,0
	Forte	12,3	15,7	28,0
	<b>Score moyen</b>	<b>5,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>
<b>Le degré de contrôle des industries et des entreprises</b>	Faible	14,3	7,4	11,4
	Modérée	77,3	84,3	69,5
	Forte	8,4	8,3	19,1
	<b>Score moyen</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>	<b>5,2</b>
<b>Combien des services du gouvernement provincial sont offerts</b>	Faible	3,9	8,3	4,2
	Modérée	69,7	45,4	48,4
	Forte	26,3	46,3	47,4
	<b>Score moyen</b>	<b>5,6</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>
<b>À quel degré les droits linguistiques (droits de parler et d'être servi dans sa langue maternelle)</b>	Faible	9,7	9,3	12,7
	Modérée	63,6	52,8	41,7
	Forte	26,6	38,0	45,6
	<b>Score moyen</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>	<b>6,0</b>
<b>Les personnes venant d'ailleurs pour s'installer dans cette région</b>	Faible	9,2	9,3	4,5
	Modérée	74,3	63,9	59,3
	Forte	16,4	26,9	36,2
	<b>Score moyen</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>	<b>5,8</b>
<b>Global</b>	<b>Score moyen</b>	<b>4,8</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>

Les données regroupées au tableau 4.12 indiquent globalement une légère croissance de la vitalité subjective concernant la communauté francophone entre 1986 et 2006. Une vitalité plus forte du capital culturel apparaît en 2006 comparativement à 1986. Plus spécifiquement, les estimations des élèves de 1986 indiquaient une faible vitalité par rapport aux activités culturelles (3,6) ainsi

qu'aux émissions de télévision (3,6) en français. En 1996, la vitalité à l'égard des activités culturelles, quoique faible encore, a crû légèrement pour atteindre 4,5 en 1996 et 4,9 en 2006, alors que, s'agissant des émissions de télévision, le score est passé de 3,6 à 4,3 de 1986 à 1996, mais a reculé quelque peu en 2006 pour s'établir à 4,0. Dans l'ensemble, on observe que la vitalité subjective des élèves, par rapport à la



communauté francophone, augmente continuellement de 1986 (4,8) à 1996 (5,3) et jusqu'en 2006 (5,4). D'ailleurs, une ANOVA des scores globaux, effectuée à l'aide de l'interprétation du test de Brown-Forsythe du fait de la violation du postulat d'homogénéité des variances, démontre qu'une différence significative ( $F[2, 577] = 25,793$ ,  $p = 0,000$ ) existe quant à la vitalité subjective concernant la communauté francophone.. Cet effet serait moyen ( $\omega^2 = 0,070$ ) selon le critère de Cohen (1988). Le test de REGWQ permet de constater que la vitalité subjective des élèves de 1996 ( $m = 5,2747$ ,  $s = 0,81628$ ) et de ceux de 2006 ( $m = 5,4081$ ,  $s = 1,03110$ ) est significativement plus élevée que pour ceux de 1986 ( $m = 4,7658$ ,  $s = 0,95421$ ). Cependant, ces scores moyens représentent une vitalité subjective plutôt modérée.

S'agissant des résultats relatifs à la vitalité subjective en lien avec la communauté anglophone actuelle, la situation représente

en quelque sorte l'opposé de la vitalité subjective francophone (tableau 4.13). Cette fois-ci, les scores moyens pour la région du Grand Moncton sont supérieurs à la moyenne du Nouveau-Brunswick. S'il faut tenir compte des groupes, Moncton, majoritairement anglophone, affiche des scores moyens (7,4), qui indiquent, par rapport à la communauté anglophone, une plus forte vitalité subjective que Dieppe (7,3) et Memramcook (7,2). Cette différence reste minime et, il est fort probable, non statistiquement significative. La plus forte différence observée entre Moncton et les deux autres régions apparaît sur les scores du capital démographique. Rappelons que les élèves répondaient aux questions mesurant la vitalité subjective en se rapportant à leur région plutôt qu'à leur municipalité. Par conséquent, le point de référence est relativement le même pour les élèves des trois régions.



<b>Tableau 4.13 : Vitalité ethnolinguistique subjective concernant la communauté anglophone actuelle (Région: Moncton-Dieppe-Memramcook) pour la cohorte de 2006</b>						
		<b>N.-B. (en %)</b>	<b>Moncton (en %)</b>	<b>Dieppe (en %)</b>	<b>Memramcook (en %)</b>	<b>Total (en %)</b>
<b>Capital démographique</b>	Faible	16,4	0,0	0,8	2,4	0,8
	Modérée	51,7	29,9	42,5	33,7	35,6
	Forte	31,8	70,1	56,7	63,9	63,6
	<b>Score moyen</b>	<b>5,2</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,5</b>
<b>Capital politique</b>	Faible	5,3	0,6	0,0	1,2	0,8
	Modérée	36,7	15,8	15,8	18,1	16,2
	Forte	58,1	83,6	84,2	80,7	83,1
	<b>Score moyen</b>	<b>6,5</b>	<b>7,6</b>	<b>7,6</b>	<b>7,4</b>	<b>7,6</b>
<b>Capital économique</b>	Faible	13,7	0,0	0,0	1,2	0,3
	Modérée	43,9	17,5	20,0	18,1	19,2
	Forte	42,4	82,5	80,0	80,7	80,6
	<b>Score moyen</b>	<b>5,6</b>	<b>7,2</b>	<b>7,1</b>	<b>7,0</b>	<b>7,1</b>
<b>Capital culturel</b>	Faible	5,8	0,6	0,0	0,0	0,5
	Modérée	38,5	7,3	7,5	7,2	7,6
	Forte	55,8	92,1	92,5	92,8	91,9
	<b>Score moyen</b>	<b>6,5</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>	<b>7,9</b>	<b>8,0</b>
<b>Global</b>	<b>Score moyen</b>	<b>5,9</b>	<b>7,4</b>	<b>7,3</b>	<b>7,2</b>	<b>7,3</b>

La comparaison des données des enquêtes de 1986, 1996 et 2006 (tableau 4.14), permet de constater que, tout comme pour la vitalité subjective par rapport à la communauté francophone, il y a une augmentation de la vitalité subjective de la première enquête (score moyen global, 7,0) à la dernière enquête (score moyen global, 7,5). Cependant, nous remarquons une hausse de l'estimation correspondant à l'année 1996 pour toutes les ressources anglophones, suivies d'une légère baisse de la vitalité en 2006.

Une ANOVA a également été effectuée pour la vitalité subjective de la communauté anglophone. Tout comme du côté francophone, le test plus robuste de Brown-Forsythe a été interprété en raison de la significativité du test de Levene. L'ANOVA

fait apparaître une différence significative ( $F[2, 577] = 22,242, p = 0,000$ ) sur le plan de la vitalité subjective de la communauté anglophone. Cet effet serait moyen ( $\omega^2 = 0,062$ ) selon le critère de Cohen (1988). Le test de REGWQ indique que la vitalité subjective par rapport à la communauté anglophone des élèves de 2006 ( $m = 7,4543, s = 0,80192$ ) et de 1996 ( $m = 7,6190, s = 0,59530$ ) est plus élevée que pour ceux de 1986 ( $m = 7,0517, s = 0,85719$ ).

<b>Tableau 4.14 : Vitalité ethnolinguistique subjective concernant la communauté anglophone actuelle pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006</b>				
		<b>1986 (en %)</b>	<b>1996 (en %)</b>	<b>2006 (en %)</b>
<b>Les activités culturelles (théâtre, spectacles, cinéma)</b>	Faible	5,2	1,9	1,3
	Modérée	14,8	5,6	13,7
	Forte	80,0	92,6	85,1
	<b>Score moyen</b>	<b>7,2</b>	<b>7,8</b>	<b>7,6</b>
<b>Les émissions de télévision</b>	Faible	1,3	0,9	0,9
	Modérée	3,2	1,9	2,8
	Forte	95,5	97,2	96,2
	<b>Score moyen</b>	<b>8,0</b>	<b>8,6</b>	<b>8,5</b>
<b>La langue de travail</b>	Faible	1,9	0,0	0,3
	Modérée	17,4	11,1	19,4
	Forte	80,6	88,9	80,3
	<b>Score moyen</b>	<b>6,9</b>	<b>7,2</b>	<b>7,1</b>
<b>Le degré de contrôle des industries et des entreprises</b>	Faible	1,3	0,0	0,0
	Modérée	27,9	23,1	23,8
	Forte	70,8	76,9	76,2
	<b>Score moyen</b>	<b>6,8</b>	<b>7,0</b>	<b>7,1</b>
<b>Combien de services du gouvernement provincial sont offerts</b>	Faible	2,6	2,8	1,3
	Modérée	39,9	16,7	29,2
	Forte	57,5	80,6	69,6
	<b>Score moyen</b>	<b>6,6</b>	<b>7,3</b>	<b>7,2</b>
<b>À quel degré les droits linguistiques (droits de parler et d'être servi dans sa langue maternelle)</b>	Faible	0,6	0,0	1,3
	Environ la moitié	21,4	2,8	9,8
	Forte	77,9	80,6	88,9
	<b>Score moyen</b>	<b>7,4</b>	<b>8,5</b>	<b>8,0</b>
<b>Les personnes venant d'ailleurs pour s'installer dans cette région</b>	Faible	1,3	0,0	1,9
	Environ la moitié	38,8	25,9	31,3
	Forte	59,9	74,1	66,8
	<b>Score moyen</b>	<b>6,5</b>	<b>6,9</b>	<b>6,7</b>
<b>Global</b>	<b>Score moyen</b>	<b>7,0</b>	<b>7,6</b>	<b>7,5</b>

#### 4.2.2.1 Vitalité ethnolinguistique subjective future

Les élèves ont aussi été invités à partager leurs croyances par rapport au sort de la vitalité de la communauté francophone en comparaison avec les ressources actuelles (tableau 5.15). De façon générale, une partie importante des élèves (43,6 % à 51,7 %) croient que les ressources francophones seront plutôt stables pour les vingt-cinq prochaines années. De plus, une proportion considérable d'élèves (33,9 % à 39,5 %) sont très optimistes et prévoient une plus forte présence des ressources francophones sur leur territoire. De façon plus particulière, les élèves des trois groupes prévoient que la vitalité ethnolinguistique francophone sera

stable pour ce qui est des services gouvernementaux (5,5) et de la population francophone (5,4 à 5,5). Toutefois, les élèves de Dieppe semblent être plus optimistes : ils perçoivent une plus forte vitalité ethnolinguistique de leur communauté quant aux industries (44,3 %) et aux activités culturelles (61,2 %) comparativement aux élèves de Moncton (35,4 % et 38,3 %) et de Memramcook (35,6 % et 36,8 %). De plus, les scores moyens globaux indiquent que les élèves de la grande région de Moncton (5,6) sont un peu plus optimistes que l'ensemble des élèves francophones de la province (5,1) dans leur perception de la croissance de la vitalité de la communauté francophone.

**Tableau 4.15 : Vitalité ethnolinguistique subjective future (dans 25 ans) de la communauté francophone (cohorte de 2006.)**

		N.-B. (en %)	Moncton (en %)	Dieppe (en %)	Memramcook (en %)	Total (en %)
<b>Population francophone</b>	Plus faible	20,0	18,6	19,0	16,1	17,9
	Stable	59,6	48,1	45,5	50,6	48,2
	Plus fort	20,3	33,3	35,5	33,3	33,9
	<b>Score moyen</b>	<b>5,0</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>5,5</b>	<b>5,4</b>
<b>Services gouvernementaux</b>	Plus faible	16,8	18,0	16,4	14,9	16,7
	Stable	63,2	49,2	42,6	48,3	47,1
	Plus fort	20,0	32,8	41,0	36,8	36,3
	<b>Score moyen</b>	<b>5,1</b>	<b>5,5</b>	<b>5,5</b>	<b>5,5</b>	<b>5,5</b>
<b>Commerces et industries</b>	Plus faible	13,8	11,0	6,6	13,8	10,1
	Stable	64,8	53,6	49,2	50,6	51,7
	Plus fort	21,4	35,4	44,3	35,6	38,2
	<b>Score moyen</b>	<b>5,2</b>	<b>5,7</b>	<b>6,0</b>	<b>5,7</b>	<b>5,8</b>
<b>Activités culturelles et médias</b>	Plus faible	20,0	17,5	18,0	16,1	16,9
	Stable	56,2	44,3	38,5	47,1	43,6
	Plus fort	23,8	38,3	61,2	36,8	39,5
	<b>Score moyen</b>	<b>5,1</b>	<b>5,5</b>	<b>5,7</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>
<b>Global</b>	<b>Score moyen</b>	<b>5,1</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>

#### 4.2.2.2 Vitalité ethnolinguistique subjective légitime

Par ailleurs, les élèves ont été interrogés au sujet de l'existence des ressources actuelles sur le territoire et sur ce que devrait être la vitalité de la communauté francophone, si les ressources étaient distribuées justement et équitablement en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones dans leur région (tableau 4.16). Un score qui s'approche de 1 indique une perception que les ressources francophones devraient diminuer, 5, que celles-ci ne devraient pas changer, et, plus près de 9, une perception que les ressources

francophones devraient augmenter. Dans l'ensemble, une majorité des élèves (51,2 % à 60,8 %) croient qu'il devrait y avoir plus de ressources pour les francophones, sauf pour le capital économique, pour lequel 55,2 % des élèves ne prévoient aucun changement nécessaire pour assurer l'équité des ressources. Le score moyen de 6,5 indique que, en moyenne, les élèves voudraient que le nombre de ressources francophones soit modérément plus élevé que maintenant de sorte à favoriser une plus grande égalité des ressources. Les différences entre les élèves des trois municipalités demeurent négligeables.

**Tableau 4.16 : Vitalité juste et équitable de la communauté francophone, étant donné le nombre de francophones et d'anglophones dans la région (cohorte de 2006)**

		N.-B. (en %)	Moncton (en %)	Dieppe (en %)	Memramcook (en %)	Total (en %)
<b>Caractère francophone</b>	Plus faible	5,2	2,2	1,7	3,4	2,5
	Stable	51,2	42,8	37,2	37,9	40,4
	Plus fort	43,6	55,0	61,2	58,6	57,1
	<b>Score moyen</b>	<b>6,0</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>
<b>Services gouvernementaux</b>	Plus faible	3,1	1,6	1,7	1,1	1,5
	Stable	51,7	38,8	34,7	35,6	37,7
	Plus fort	45,2	59,6	63,6	63,2	60,8
	<b>Score moyen</b>	<b>6,2</b>	<b>6,6</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>6,7</b>
<b>Commerces et industries</b>	Plus faible	2,5	1,1	0,8	1,1	1,2
	Stable	60,2	52,7	57,4	57,5	55,2
	Plus fort	37,3	46,2	41,8	41,4	43,6
	<b>Score moyen</b>	<b>6,0</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>
<b>Activités culturelles et médias</b>	Plus faible	3,5	0,0	1,6	0,0	0,7
	Stable	55,6	53,0	41,8	46,5	48,0
	Plus fort	40,9	47,0	56,6	53,5	51,2
	<b>Score moyen</b>	<b>6,1</b>	<b>6,4</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,5</b>
<b>Vitalité légitime (Moyenne globale)</b>	<b>Score moyen</b>	<b>6,1</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>

### **4.2.3 Le désir d'intégration**

Selon le modèle CLAC (Landry *et al.*, 2005), le désir d'intégration serait influencé à la fois par la force de l'identité et de la vitalité subjective. Dans la présente section, nous examinons la question du désir des élèves d'intégrer la communauté francophone et la communauté anglophone en se fondant sur leurs dispositions personnelles par rapport aux communautés de langue officielle, c'est-à-dire le degré auquel ils souhaitent faire usage des ressources linguistiques francophones et anglophones de leur région. Selon les résultats compilés au tableau 4.17, toutes régions confondues, les élèves auraient une tendance plutôt modérée à vouloir participer aux activités culturelles francophones et regarder des émissions de télévision francophones. Toutefois, les élèves de Memramcook

manifestent un désir un peu plus élevé de participer à de telles activités (5,2) et à regarder la télévision en français (4,4) que les élèves de Dieppe (4,4 et 3,9) et de Moncton (4,2 et 3,9). Les données concernant la langue de travail et la langue de communication avec les patrons vont dans le même sens. Les élèves de Dieppe (6,8) et de Memramcook (6,8) enregistrent des scores moyens supérieurs à ceux des élèves de Moncton (langue du travail, 6,4; langue avec le patron, 6,1). Plus l'élève appartient à un groupe à forte concentration de francophones, plus est élevé son désir d'intégrer la communauté francophone. Généralement, les scores moyens des élèves de Dieppe et de Memramcook se rapprochent encore une fois de ceux de la moyenne du Nouveau-Brunswick.

<b>Tableau 4.17 : Désir d'intégrer la communauté francophone (cohorte de 2006)</b>						
		<b>N.-B. (en %)</b>	<b>Moncton (en %)</b>	<b>Dieppe (en %)</b>	<b>Memramcook (en %)</b>	<b>Total (en %)</b>
<b>Activités culturelles</b>	Faible	25,1	42,7	34,2	18,4	33,5
	Modérée	38,6	39,9	49,2	52,9	46,0
	Forte	36,2	17,4	16,7	28,7	20,5
	<b>Score moyen</b>	<b>5,3</b>	<b>4,2</b>	<b>4,4</b>	<b>5,2</b>	<b>4,5</b>
<b>Émissions de télévision</b>	Faible	31,9	51,9	45,8	41,4	47,1
	Modérée	32,5	33,1	46,7	34,5	37,5
	Forte	35,7	14,9	7,5	24,1	15,4
	<b>Score moyen</b>	<b>5,1</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>
<b>Langue de travail</b>	Faible	5,2	4,4	4,1	4,6	4,2
	Modérée	29,1	42,9	31,8	32,2	36,5
	Forte	65,8	52,7	64,8	63,2	59,4
	<b>Score moyen</b>	<b>6,8</b>	<b>6,4</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>6,6</b>
<b>Langue de communication avec mes patrons</b>	Faible	4,7	8,1	3,3	3,5	5,4
	Modérée	28,8	41,1	31,7	33,7	36,2
	Forte	66,5	50,8	65,0	62,8	58,4
	<b>Score moyen</b>	<b>6,9</b>	<b>6,1</b>	<b>6,8</b>	<b>6,8</b>	<b>6,5</b>
<b>Langue de communication avec les services gouvernementaux</b>	Faible	5,3	9,8	5,7	4,7	7,1
	Modérée	25,6	41,5	32,0	30,2	39,2
	Forte	69,0	48,6	62,3	65,1	56,2
	<b>Score moyen</b>	<b>7,0</b>	<b>6,1</b>	<b>6,8</b>	<b>6,9</b>	<b>6,6</b>
<b>Langue de communication avec les services publics</b>	Faible	3,5	7,7	3,3	1,2	4,7
	Modérée	29,3	44,0	35,0	34,9	39,2
	Forte	67,1	48,4	61,8	64,0	56,2
	<b>Score moyen</b>	<b>7,0</b>	<b>6,2</b>	<b>6,8</b>	<b>7,0</b>	<b>6,6</b>
<b>Langue de communication avec d'autres jeunes</b>	Faible	5,2	7,3	4,9	4,7	6,2
	Modérée	34,2	43,6	40,7	32,6	39,7
	Forte	60,5	49,2	54,5	62,8	54,1
	<b>Score moyen</b>	<b>6,7</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,4</b>
<b>Caractère culturel et linguistique de mon territoire</b>	Faible	7,0	5,6	7,3	3,5	5,5
	Modérée	39,2	51,7	40,7	38,8	45,2
	Forte	53,9	42,8	52,0	57,6	49,4
	<b>Score moyen</b>	<b>6,4</b>	<b>6,0</b>	<b>6,3</b>	<b>6,6</b>	<b>6,2</b>
<b>Francophone (Moyenne globale)</b>	<b>Score moyen</b>	<b>6,4</b>	<b>5,6</b>	<b>6,0</b>	<b>6,3</b>	<b>6,0</b>

Lorsque nous comparons les enquêtes de 1986, 1996 et 2006, nous remarquons une diminution du désir d'intégrer la communauté francophone (tableau 4.18). En revanche, cette diminution paraît surtout reliée au désir de participer à des activités culturelles en français ainsi qu'au désir de regarder des émissions de télévision en français. Le score moyen des élèves de 1986 était de 5,0 pour les activités culturelles et de 4,7 pour les émissions de télévision; il a diminué progressivement pour atteindre respectivement 4,5 et 4,0 en 1996 et 2006. Par ailleurs, le score moyen pour le français dans les communications au travail, avec le patron, les services gouvernementaux, les services publics et les nouveaux arrivants a

augmenté entre 1986 et 2006. Cependant, nous observons une augmentation plus marquée pour l'année 1996, suivie d'une baisse légère en 2006. Globalement, une ANOVA ne démontre aucune différence significative des scores globaux pour ce qui est du désir d'intégration de la communauté francophone entre les trois cohortes. Toutefois, une ANOVA sur les scores du capital culturel (activités culturelles et émissions de télévision) et du capital économique (langue de travail et communication avec les patrons) a permis d'observer des différences significatives.





**Tableau 4.18 : Désir d'intégrer la communauté francophone pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006.**

		1986 (en %)	1996 (en %)	2006 (en %)
Assister à des activités culturelles en français (théâtre, spectacles, cinéma)	Faible	21,8	30,6	34,3
	Modérée	55,8	47,2	46,0
	Forte	22,4	22,2	19,8
	<b>Score moyen</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>
Regarder des émissions de télévision en français	Faible	30,1	37,0	47,5
	Modérée	50,6	43,5	38,0
	Forte	19,2	19,4	14,5
	<b>Score moyen</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>
Dans mes emplois futurs, je veux parler le français comme langue de travail	Faible	3,2	0,9	4,0
	Modérée	41,7	35,2	36,1
	Forte	55,1	63,9	59,9
	<b>Score moyen</b>	<b>6,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,6</b>
Dans mes emplois futurs, je veux que mes patrons ou employeurs communiquent avec moi en français	Faible	2,6	1,9	4,6
	Modérée	43,6	30,6	35,7
	Forte	53,8	67,6	59,8
	<b>Score moyen</b>	<b>6,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,5</b>
Dans mes contacts avec les divers services gouvernementaux (municipal, provincial, fédéral), je veux communiquer en français	Faible	1,9	4,6	7,7
	Modérée	45,5	35,2	33,1
	Forte	52,6	60,2	59,2
	<b>Score moyen</b>	<b>6,4</b>	<b>6,6</b>	<b>6,6</b>
Pour faire respecter mes droits linguistiques, je veux que les gens travaillant dans les services publics communiquent avec moi en français	Faible	1,3	1,9	4,3
	Modérée	44,9	28,7	37,6
	Forte	53,8	69,4	58,1
	<b>Score moyen</b>	<b>6,5</b>	<b>6,9</b>	<b>6,6</b>
Si des adolescents ou de jeunes adultes ne connaissant ni l'anglais ni le français déménageaient dans ma région, je voudrais qu'ils puissent éventuellement communiquer avec moi en français	Faible	2,6	0,9	5,2
	Modérée	48,4	40,2	40,3
	Forte	49,0	58,9	54,5
	<b>Score moyen</b>	<b>6,3</b>	<b>6,5</b>	<b>6,4</b>
Le territoire dans lequel je voudrais le plus demeurer aurait un caractère culturel et linguistique francophone	Faible	2,6	2,8	5,0
	Modérée	49,4	38,6	46,1
	Forte	48,1	58,9	48,9
	<b>Score moyen</b>	<b>6,3</b>	<b>6,6</b>	<b>6,2</b>
<b>Francophone</b>	<b>Score moyen</b>	<b>6,0</b>	<b>6,2</b>	<b>5,9</b>

L'ANOVA fait apparaître une différence significative ( $F[2, 586] = 6,643$   $p = 0,001$ ) quant au capital culturel francophone. Cet effet serait toutefois négligeable ( $\omega^2 = 0,019$ ) selon le critère de Cohen (1988). Le test de REGWQ montre que les élèves de 1986 ( $m = 4,8782$ ,  $s = 1,65819$ ) avaient plus tendance à vouloir participer à des activités culturelles en français et à regarder la télévision en français que les élèves de 2006 ( $m = 4,2462$ ,  $s = 1,87561$ ).

L'ANOVA met en évidence une différence significative ( $F[2, 590] = 3,557$ ,  $p = 0,029$ ) quant au capital économique francophone. Cet effet serait toutefois négligeable ( $\omega^2 = 0,008$ ) selon le critère de Cohen (1988). Le test de REGWQ indique que les élèves de 1996 ( $m = 6,8935$ ,  $s = 1,98547$ ) tendaient davantage à vouloir travailler dans un environnement francophone que les élèves de 1986 ( $m = 6,3942$ ,  $s = 1,65819$ ).

S'agissant du désir d'intégrer la communauté anglophone, les scores moyens sont moins élevés dans les régions à forte concentration francophone comme Memramcook et Dieppe (tableau 4.19). Cependant, les scores des élèves de ces deux derniers groupes sont relativement élevés. Les élèves de Dieppe et de Memramcook ont tendance à vouloir participer davantage à des activités culturelles (6,2 pour les deux) et à regarder la télévision en anglais (7,5 et 7,4) plutôt qu'en français. Bref, les résultats concernant le désir d'intégrer la communauté

anglophone reflètent partiellement l'inverse des résultats obtenus concernant le désir d'intégrer la communauté francophone. Les élèves de la région de Moncton (6,3) sont plus enclins à vouloir intégrer la communauté anglophone que les élèves des régions de Dieppe (5,8) et de Memramcook (5,6). Plus précisément, une plus grande proportion d'élèves (38,7 % à 56,3 %) de Moncton expriment un fort désir de travailler en anglais, de communiquer avec leur patron en anglais, de communiquer en anglais avec les services gouvernementaux et publics et avec les autres jeunes, en plus de privilégier un caractère culturel et linguistique anglophone que leurs homologues de Dieppe (22,8 % à 44,3 %) et de Memramcook (25,9 % à 39,1 %). Nous constatons aussi que les élèves de la région de Moncton (score moyen de 5,9) désirent davantage intégrer la communauté anglophone que l'ensemble des élèves de la province (score moyen de 5,3).

**Tableau 4.19 : Désir d'intégrer la communauté anglophone (cohorte de 2006)**

		N.-B. (en %)	Moncton (en %)	Dieppe (en %)	Memramcook (en %)	Total (en %)
<b>Activités culturelles</b>	Faible	22,5	13,7	12,3	10,3	12,6
	Modérée	32,2	23,1	34,4	34,5	29,6
	Forte	45,3	63,2	53,3	55,2	57,9
	<b>Score moyen</b>	<b>5,6</b>	<b>6,4</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>	<b>6,4</b>
<b>Émissions de télévision</b>	Faible	9,3	2,2	2,5	3,4	2,7
	Modérée	23,2	13,7	13,9	18,4	15,0
	Forte	67,4	84,1	83,6	78,2	82,3
	<b>Score moyen</b>	<b>6,9</b>	<b>7,8</b>	<b>7,5</b>	<b>7,4</b>	<b>7,6</b>
<b>Langue de travail</b>	Faible	16,1	3,8	8,2	14,9	8,4
	Modérée	43,7	39,9	47,5	46,0	43,7
	Forte	40,2	56,3	44,3	39,1	47,9
	<b>Score moyen</b>	<b>5,7</b>	<b>6,4</b>	<b>6,0</b>	<b>5,7</b>	<b>6,1</b>
<b>Langue de communication avec mes patrons</b>	Faible	29,1	9,7	17,2	20,9	15,7
	Modérée	46,7	48,6	54,1	51,2	50,5
	Forte	24,2	41,6	28,7	27,9	33,8
	<b>Score moyen</b>	<b>4,9</b>	<b>6,0</b>	<b>5,4</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>
<b>Langue de communication avec les services gouvernementaux</b>	Faible	40,0	15,3	24,6	26,7	21,4
	Modérée	40,2	41,0	49,2	45,3	44,8
	Forte	19,8	43,7	26,2	27,9	33,7
	<b>Score moyen</b>	<b>4,4</b>	<b>5,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,9</b>	<b>5,3</b>
<b>Langue de communication avec les services publics</b>	Faible	31,6	7,7	18,9	17,6	13,8
	Modérée	47,2	49,7	53,3	56,5	52,3
	Forte	21,2	42,6	27,9	25,9	33,8
	<b>Score moyen</b>	<b>4,7</b>	<b>6,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,1</b>	<b>5,5</b>
<b>Langue de communication avec d'autres jeunes</b>	Faible	25,9	6,6	21,1	19,8	14,6
	Modérée	49,3	54,7	56,1	50,0	53,6
	Forte	24,8	38,7	22,8	30,2	31,9
	<b>Score moyen</b>	<b>5,0</b>	<b>6,0</b>	<b>5,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>
<b>Caractère culturel et linguistique de mon territoire</b>	Faible	22,0	6,6	16,4	22,1	13,8
	Modérée	46,5	45,6	47,5	39,5	44,7
	Forte	31,5	47,8	36,1	38,4	41,5
	<b>Score moyen</b>	<b>5,3</b>	<b>6,1</b>	<b>5,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,8</b>
<b>Anglophone</b>	<b>Score moyen</b>	<b>5,3</b>	<b>6,3</b>	<b>5,8</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9</b>

Comme nous montre le tableau 4.20, nous observons une hausse du désir d'intégration de la communauté anglophone pour les années 1996 et 2006 en comparaison avec les résultats de 1986. Plus tôt, nous avons constaté que le pourcentage de couples exogames semble varier en fonction du pourcentage de francophones présents dans

une région. De plus, une comparaison des trois enquêtes a permis d'observer une hausse du pourcentage de couples exogames dans la région de Moncton. Afin de connaître l'influence possible de la structure familiale sur le désir d'intégration de la communauté anglophone pour les jeunes francophones de la région de

Moncton, nous avons procédé à une analyse de variance univariée à plan factoriel sur les données de la cohorte de 2006.

L'ANOVA univariée (3x5) révèle un effet significatif du plan factoriel global ( $F[12] = 6,629$ ,  $p = 0,000$ ), qui expliquerait 14,9 % de la variance du score relié au désir d'intégration de la communauté anglophone pour la cohorte de 2006. Selon les critères de Cohen (1988), cet effet serait appréciable ( $\omega^2 = 0,149$ ). Quant aux effets principaux, seule la structure familiale produirait un effet significatif sur le désir d'intégration de la communauté anglophone ( $F[1] = 12,021$ ,  $p = 0,000$ ) et la valeur de l'effet est moyen ( $\omega^2 = 0,097$ ). Dans ce cas, le score concernant le désir d'intégration de la communauté anglophone serait plus élevé chez les enfants issus de couples exogames

francophones/anglophones ( $m = 6,6997$ ,  $s = 1,30235$ ), de couples endogames anglophones ( $m = 8,1875$ ,  $s = 0,72529$ ), de couples endogames allophones et exogames anglophones-allophones ( $m = 7,74375$ ,  $s = 1,85616$ ) que chez les élèves issus de couples endogames francophones ( $m = 5,6846$ ,  $s = 1,22264$ ) selon le test de REGWQ. Les effets plutôt négligeables de la concentration de francophones sur le territoire ( $F[2] = 1,612$ ,  $p = 0,201$ ,  $\omega^2 = 0,002$ ) et de l'interaction entre cette concentration et la structure familiale ( $F[1] = 0,550$ ,  $p = 0,770$ ,  $\omega^2 = -0,006$ ) ne sont pas significatifs.



<b>Tableau 4.20 : Désir d'intégrer la communauté anglophone pour les cohortes de 1986, 1996 et 2006</b>				
		<b>1986 (en %)</b>	<b>1996 (en %)</b>	<b>2006 (en %)</b>
<b>Assister à des activités culturelles en anglais (théâtre, spectacles, cinéma)</b>	Faible	5,8	5,6	11,3
	Modérée	34,6	23,1	30,0
	Forte	59,6	71,3	58,7
	<b>Score moyen</b>	<b>6,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,4</b>
<b>Regarder des émissions de télévision en anglais</b>	Faible	3,8	5,6	2,8
	Modérée	23,1	13,9	13,5
	Forte	73,1	80,6	83,8
	<b>Score moyen</b>	<b>6,8</b>	<b>7,3</b>	<b>7,6</b>
<b>Dans mes emplois futurs, je veux parler l'anglais comme langue de travail</b>	Faible	10,3	4,6	8,3
	Modérée	59,6	50,9	44,6
	Forte	30,1	44,4	47,1
	<b>Score moyen</b>	<b>5,5</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>
<b>Dans mes emplois futurs, je veux que mes patrons ou employeurs communiquent avec moi en anglais</b>	Faible	14,1	15,7	15,3
	Modérée	60,3	46,3	51,4
	Forte	25,6	38,0	33,3
	<b>Score moyen</b>	<b>5,3</b>	<b>5,7</b>	<b>5,6</b>
<b>Dans de mes contacts avec les divers services gouvernementaux (municipal, provincial, fédéral), je veux communiquer en anglais</b>	Faible	14,7	13,9	21,5
	Modérée	60,9	50,9	46,6
	Forte	24,4	35,2	31,9
	<b>Score moyen</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>	<b>5,3</b>
<b>Pour faire respecter mes droits linguistiques, je veux que les gens travaillant dans les services publics communiquent avec moi en anglais</b>	Faible	12,9	15,7	14,2
	Modérée	65,8	51,9	52,3
	Forte	21,3	32,4	33,5
	<b>Score moyen</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,5</b>
<b>Si des adolescents ou jeunes adultes ne connaissant ni l'anglais ni le français déménageaient dans ma région, je voudrais qu'ils puissent éventuellement communiquer avec moi en anglais</b>	Faible	18,1	18,7	13,2
	Modérée	64,5	51,4	56,1
	Forte	17,4	29,9	30,7
	<b>Score moyen</b>	<b>5,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,5</b>
<b>Le territoire dans lequel je voudrais le plus demeurer aurait un caractère culturel et linguistique anglophone</b>	Faible	14,8	9,3	12,0
	Modérée	60,6	57,0	47,1
	Forte	24,5	33,6	40,9
	<b>Score moyen</b>	<b>5,3</b>	<b>5,8</b>	<b>5,8</b>
<b>Anglophone</b>	<b>Score moyen</b>	<b>5,6</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>

Si nous portons notre attention sur les résultats concernant le désir d'intégration de la communauté anglophone chez les cohortes de 1986, 1996 et 2006, nous observons un désir d'intégration plus élevé pour les années 1996 et 2006, avec le score

moyen global de 6,0, en comparaison avec le score de 5,6 en 1986 (tableau 4.20). Les résultats se rapportant à chacune des ressources produisent un score moyen stable de 6,4 pour les années 1986 et 2006 à propos du désir d'assister à des activités

culturelles en anglais. Cependant, nous observons une hausse de 0,5 sur le score moyen pour l'année 1996. Pareillement, nous constatons une hausse pour les données de 1996 au sujet des communications avec le patron ou l'employeur ou avec les services gouvernementaux. Pour ce qui est de regarder la télévision en anglais, il y a une tendance à la hausse : le score moyen était de 6,8 en 1986 et a augmenté à 7,3 en 1996 pour atteindre 7,6 en 2006. Une tendance similaire apparaît pour ce qui est des communications avec les services publics et l'attraction sociale des nouveaux arrivants. Par ailleurs, nous observons également une hausse du désir de vouloir parler l'anglais dans le milieu du travail et le désir que la région revête un caractère culturel et linguistique anglophone pour les années 1996 et 2006.

L'ANOVA révèle une différence significative ( $F[2, 590] = 4,889, p = 0,008$ ) entre les trois cohortes par rapport au désir d'intégration de la communauté anglophone. Cet effet serait toutefois négligeable ( $\omega^2 = 0,013$ ) selon le critère de Cohen (1988). Le test de REGWQ indique que les élèves de 2006 ( $m = 5,9626, s = 1,33130$ ) et ceux de 1996 ( $m = 6,0201, s = 1,43086$ ) manifestent un plus grand désir de vouloir intégrer la communauté anglophone que ceux de 1986 ( $m = 5,5920, s = 1,25207$ ).

## 5. Discussion

L'objectif principal de notre recherche visait à peindre le profil psycholangagier des élèves francophones du secondaire de la région de Moncton au Nouveau-Brunswick, région qui représente l'Acadie urbaine, contexte riche en activités culturelles de langue française et doté d'institutions communautaires importantes, mais aussi confronté à une dominance démographique, économique et culturelle de la langue anglaise. De toutes les variables du développement psycholangagier qu'indique le modèle CLAC, base théorique de notre étude, nous avons concentré l'analyse sur les trois variables qui représentent un continuum de disposition cognitivo-affective des élèves envers les deux communautés de langue officielle. Il s'agit de l'identité ethnolinguistique, de la vitalité ethnolinguistique subjective et du désir d'intégration de chacune des communautés linguistiques. Un autre objectif visait à faire ressortir les différences ou les similarités entre les trois enquêtes de 1986, 1996 et 2006 effectuées dans la région de Moncton. D'autres variables de contexte, surtout démographiques, ont été analysées. Nous résumons ci-après et examinons les résultats en deux sections, d'abord les résultats qui se rapportent aux variables démographiques, puis les résultats qui ont trait aux trois variables mesurant des aspects particuliers du développement psycholangagier des élèves.

## **5.1 Variables démographiques**

### **5.1.1 Langue maternelle des élèves**

Les résultats confirment la réalité vécue dans les écoles de langue française en situation minoritaire. Bien que l'école fréquentée par les élèves de la région du Grand Moncton soit située dans la ville de Dieppe, majoritairement francophone (74,5 %), l'effectif scolaire n'est pas homogène quant à la langue maternelle. En fait, de 7,3 à 14,1 % des élèves, selon qu'ils habitent Moncton, Dieppe ou Memramcook, n'ont pas le français comme langue maternelle. Par ailleurs, nous constatons que les élèves qui habitent la ville de Dieppe sont plus représentatifs de la francophonie du Nouveau-Brunswick que le sont les élèves de la ville de Moncton. Tout comme l'ensemble des francophones au Nouveau-Brunswick, les francophones de Moncton sont minoritaires et ne représentent qu'environ le tiers de la population. Cependant, il faut comprendre qu'une proportion élevée de francophones de la province ne vit pas dans un contexte de minorité. Les régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et de la côte Est sont, pour leur part, majoritaires sur le territoire, ce qui coïncide avec les résultats de Dieppe. Aussi, selon Lachapelle et Lepage (2010), le francophone typique du Nouveau-Brunswick demeure dans une municipalité constituée de 62,2 % de francophones, de 35,7 % d'anglophones et de 2,1 % d'allophones, contexte démographique plus similaire à celui de Dieppe qu'à celui de

Moncton. Notons, toutefois, que les francophones de Dieppe côtoient une majorité d'anglophones vivant à Moncton, la ville voisine, situation peu typique des autres communautés francophones qui sont majoritaires sur leur territoire.

### **5.1.2 Exogamie**

Selon notre première hypothèse, la forte croissance démographique de la communauté francophone de la région de Moncton, entre 1986 et 2006, n'a pas nécessairement favorisé une hausse du taux de couples endogames francophones. La proportion de francophones dans le Grand Moncton a peu changé et la hausse du bilinguisme au sein de la population francophone urbaine continue à briser les barrières sociales entre francophones et anglophones. Les données présentées au tableau 4.1 indiquent particulièrement une croissance de la population francophone dans la région de Moncton. En l'espace de vingt ans (soit de 1986 à 2006), la population francophone de la région Moncton-Dieppe est passée de 22 505 à 34 395, augmentation de 11 890 francophones. De son côté, la communauté anglophone de cette région a vu ses chiffres passés de 37 580 à 43 905 pour la même période, hausse de 6 325 anglophones. Bref, la population francophone a augmenté beaucoup plus que la population anglophone, mais les anglophones demeurent majoritaires dans un contexte mondialisant où l'attraction sociale de l'anglais ne cesse de croître.



Malgré une croissance significative de la communauté francophone dans la région de Moncton depuis 1986, les francophones sont toujours minoritaires dans cette région. L'influence anglo-dominante semble encore se faire sentir. D'ailleurs, nous observons une hausse marquée du taux de couples exogames en 2006. Les résultats de l'étude appuient l'idée selon laquelle les francophones qui déménagent en région urbaine à majorité anglophone s'exposent davantage à l'influence de l'anglais et, par conséquent, sont plus vulnérables à l'exogamie que dans leur région majoritairement francophone d'origine. Castonguay (1978) précise que la croissance du taux d'exogamie peut être attribuée en partie à « l'estompement graduel des barrières religieuses et [à] l'ouverture progressive d'un marché matrimonial plus vaste et linguistiquement hétérogène suite à la scolarisation, [à] l'urbanisation et [à] la mobilité générale accrues des jeunes minoritaires » (p. 223).

Sur le plan géographique, nous avons observé que la structure familiale exogame francophone-anglophone varie en fonction de la proportion de francophones présents sur le territoire. En d'autres termes, le taux d'exogamie est plus élevé à Moncton qu'à Dieppe ou qu'à Memramcook, où les francophones sont majoritaires. Rappelons, toutefois, que deux facteurs sont en jeu simultanément: le facteur démographique de la minorisation des francophones qui a tendance à favoriser une augmentation du

taux d'exogamie et celui, plus individuel ou familial, qui influence le choix de la langue de scolarisation des enfants. Au cours des 20 dernières années, la transmission du français comme langue maternelle aux enfants des ayants droit francophones en vertu de l'article 23 a eu tendance à augmenter chez les couples exogames même si le taux de transmission du français langue maternelle chez ces derniers reste nettement inférieur à celui observé chez les couples endogames francophones (Landry, 2010).

Notre deuxième hypothèse supporte que le désir d'intégrer les communautés de langue officielle soit influencé en partie par la structure familiale dans laquelle l'élève évolue. Notre analyse permet de confirmer cette hypothèse en ce qui a trait au désir d'intégrer la communauté anglophone. Les résultats montrent que la structure familiale est reliée au désir d'intégrer la communauté anglophone et explique près de 10 % de la variance. D'autres variables que la structure familiale sont en jeu (par exemple, la dynamique langagière sur la place publique et les vécus autonomisants et conscientisants des élèves favorisés en particulier par l'école de langue française), mais la structure familiale semble exercer un effet non négligeable.

Rappelons que les jeunes qui sont issus de couples exogames et endogames anglophones et allophones ont plus tendance à vouloir intégrer la communauté



anglophone. Les données du recensement indiquent clairement que les enfants de couples exogames tendent à moins recevoir le français comme langue maternelle et à faire un usage moins fréquent du français à la maison. (Lachapelle et Lepage, 2010; Landry, 2010). L'enfant né d'un couple exogame est donc davantage exposé à langue anglaise que l'enfant issu d'un couple endogame francophone. Nos analyses ont toutefois porté sur des jeunes dont les parents ont choisi pour eux l'école de langue française, ce qui est le cas pour seulement environ le tiers des enfants des couples exogames à l'extérieur du Québec. D'autres analyses s'avèrent nécessaires pour déterminer plus précisément les effets de la structure familiale en comparaison d'autres variables démographiques, sociolangagières (ex. vécus autonomisant et conscientisant) et psycholangagières. Le fait que l'enfant d'un couple exogame soit exposé à des membres de communautés linguistiques différentes au sein même de sa famille peut sûrement avoir des conséquences sur ses dispositions psycholangagières. Mais, comme l'a montré une étude de Landry et Allard (1997), la dynamique langagière que choisi le couple est beaucoup plus déterminante que la structure familiale comme telle. Il est possible aussi que certains aspects du profil socioéconomique du parent francophone et du parent non francophone puissent élucider cette problématique.

### **5.1.3 Degré de scolarité des parents**

Sur le plan socioéconomique, nous avons pu observer qu'il y a un plus grand nombre de pères que de mères qui n'ont pas terminé leurs études secondaires dans la région de Moncton. En revanche, une plus grande proportion de pères que de mères ont terminé des études universitaires de 2e ou de 3e cycle. De façon générale, les parents des élèves vivant à Dieppe ont atteint un degré de scolarisation plus élevé que ceux vivant à Moncton et encore davantage que ceux vivant à Memramcook. En revanche, nos analyses ne permettent pas d'expliquer ce constat.

### **5.1.4 Évolution démographique**

Comme nous l'avons constaté dans la section précédente, la population francophone s'est significativement accrue dans la région de Moncton, particulièrement dans la municipalité de Dieppe. Cette observation pourrait nous inciter à croire que la vitalité ethnolinguistique subjective concernant la communauté francophone, l'identité francophone et le désir d'intégrer la communauté francophone seraient plus marqués en 2006 qu'en 1986. Cependant, les données recueillies auprès des élèves n'appuient pas pareille supposition.



## **5.2 Développement psycholangagier**

### **5.2.1 L'identité et l'engagement**

Notre troisième hypothèse propose que les identités francophone et anglophone varient en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones présents sur le territoire et nos résultats la confirment. Nous avons constaté que l'identité francophone, l'autodéfinition tout comme l'engagement sont légèrement plus élevés pour les élèves de Dieppe et de Memramcook que pour ceux de Moncton. Pour sa part, l'identité anglophone varie directement en fonction de la proportion d'anglophones dans la région. Plus elle est élevée, plus l'identité anglophone est manifeste. Ce résultat est conforme à ceux présentés dans l'enquête pancanadienne de Landry et al. (2010) où les scores des identités francophone et anglophone varient linéairement avec la concentration territoriale des francophones.

La région de Moncton se différencie de l'ensemble de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick sur certains aspects identitaires. L'identité francophone y est très semblable à celle de l'ensemble des élèves de la province (scores moyens respectifs de 7,6 et 7,8) et même le degré d'engagement identitaire francophone reste similaire à celui de l'ensemble des élèves francophones de la province (6,8 versus 7,1). Mais l'identité anglophone est relativement plus forte dans la région de

Moncton qu'à l'échelle provinciale (scores moyens de 5,7 et 4,9, respectivement).

Les élèves de la région de Moncton se distinguent aussi par la force de leur identité bilingue, présentant un score moyen de 8,0 comparativement au score moyen de 6,9 pour l'ensemble des élèves du Nouveau-Brunswick. L'identité acadienne s'avère toutefois un peu plus forte dans la région de Moncton (7,4) que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick (7,0). La forte identité bilingue constitue un reflet de leurs contacts réguliers avec la langue anglaise et les anglophones.

Tel que nous l'avons proposé, la forte croissance démographique des francophones dans la région de Dieppe et dans le Grand Moncton ne se traduit pas directement par une croissance de l'identité francophone. Au contraire, les identités anglophone et bilingue sont statistiquement plus fortes en 2006 qu'elles l'étaient en 1986. Il convient de le répéter, ces tendances peuvent être expliquées par l'exposition des francophones, nouveaux arrivants, à l'anglais, qui demeure la langue dominante dans le Sud-Est, et particulièrement dans le de Moncton. La forte dominance de cette langue sur le marché du travail et la croissance dans le nombre de couples exogames alimentent l'hégémonie qu'exerce le bilinguisme et favorisent l'identité bilingue, voire l'identité anglophone des francophones. Cependant, d'autres études permettraient d'explorer



plus à fond les facteurs qui contribuent à l'évolution de ces changements identitaires.

### **5.2.2 Vitalité subjective francophone et anglophone**

Notre quatrième hypothèse pose que la vitalité subjective par rapport aux communautés de langue officielle varie en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones sur le territoire. Cette hypothèse n'a pas été validée autant pour la vitalité subjective concernant la communauté francophone que celle qui se rapporte à la communauté anglophone. Dans notre cas, les élèves de Moncton, ceux de Dieppe et ceux de Memramcook affichent des scores similaires sur trois des quatre capitaux linguistiques. Les capitaux politique, économique et culturel sont évalués semblablement par les élèves des trois municipalités. Nous observons néanmoins une tendance linéaire dans la direction prédite en ce qui a trait au capital démographique. Plus forte est la concentration territoriale des francophones, plus fort est évalué le capital démographique.

Bien que, dans leur étude pancanadienne, Landry, Allard et Deveau (2010) aient observé que la vitalité subjective varie en fonction des expériences vécues dans une région, l'aspect démographique, soit la proportion de francophones sur le territoire, ne compte que pour un seul des quatre capitaux linguistiques mesurés. De plus, il faut tenir compte du fait que les élèves n'évaluaient pas la vitalité des

communautés linguistiques de leur municipalité, mais bien celle de leur région. Pour beaucoup d'élèves, les trois municipalités peuvent bien être perçues comme faisant partie d'une même région, car il est commun de parler de celles-ci comme constituant la région de Moncton. Les résultats montrent néanmoins le pouvoir d'influence de l'anglais sur les régions majoritairement francophones avoisinantes de la ville de Moncton en raison de leur proximité. La présence considérable de francophones sur un territoire pourrait donner à croire à une forte vitalité subjective concernant la communauté francophone. Cependant, les jeunes des trois municipalités ont plutôt eu tendance à évaluer la vitalité francophone comme étant modérée, alors que la vitalité de la communauté anglophone a été estimée comme étant très forte. Même en présence d'un nombre considérable et majoritaire de francophones dans la région de Dieppe et de Memramcook, la culture anglophone et la langue anglaise demeurent très visibles et influentes sur les jeunes francophones de ces deux municipalités.

Les résultats relatifs à la troisième hypothèse sont difficiles à interpréter. Répétons-le, la vitalité subjective a été mesurée au regard de plusieurs capitaux linguistiques, le capital démographique étant le seul à avoir évolué visiblement en faveur des francophones. Mais, depuis 1986, certains aspects des autres capitaux linguistiques ont aussi changé. La ville de



Moncton s'est déclarée bilingue, alors que Dieppe s'est déclarée ville francophone apte à offrir des services publics dans les deux langues. Beaucoup prétendent qu'il est plus facile que jadis de se faire servir en français à Moncton. Comment interpréter l'évaluation plus positive de la vitalité francophone par les cohortes de 2006 et de 1996 que par celle de 1986, alors que la vitalité ethnolinguistique subjective concernant la communauté anglophone a elle aussi augmenté entre 1986 à 1996, puis a légèrement fléchi ou est restée égale par la suite ? Un fait demeure : la vitalité subjective à l'égard de la communauté anglophone est toujours plus élevée que celle qui concerne la communauté francophone. Des analyses plus poussées sont nécessaires. Une forte évaluation de la vitalité d'un groupe minoritaire par ses membres n'est pas toujours le reflet d'une réalité et peut même parfois cacher un manque de conscientisation par rapport aux défis de la communauté. Des analyses qui tiendraient compte des trois vécus langagiers des élèves pourraient contribuer à une meilleure compréhension des facteurs qui ont influencé la vitalité subjective des élèves.

### **5.2.3 Vitalité subjective francophone future**

Les élèves semblent légèrement optimistes (score moyen de 5,6, alors qu'un score de 5,0 n'indique aucun changement) pour ce qui est de la situation future de la population francophone dans la région du

Sud-Est. D'ailleurs, nous avons observé peu ou pas de différences entre les trois régions. À l'exception des élèves de Dieppe, pour qui la majorité croit qu'il y aura une augmentation d'activités culturelles et de ressources médiatiques en français dans leur région, la plus forte proportion est d'avis que la vitalité de la communauté francophone sera plutôt stable pour la démographie francophone, les services gouvernementaux, les commerces et les industries ainsi que les activités culturelles et les médias. Il reste que les élèves de la région de Moncton sont légèrement plus optimistes que l'est l'ensemble des élèves francophones de la province (score moyen de 5,1).

### **5.2.4 Vitalité subjective légitime**

Pour ce qui serait juste et équitable en fonction du nombre de francophones et d'anglophones dans la région, la majorité des élèves croient que plus de ressources devraient être allouées pour la communauté francophone (score moyen de 6,5) : plus de francophones, plus de services gouvernementaux, plus d'activités culturelles et de médias francophones. En revanche, pour ce qui est des commerces et des industries œuvrant en français, la question demeure partagée; la majorité croit qu'il ne devrait pas y avoir de changement, alors qu'un peu moins de la moitié souhaiterait qu'il y ait beaucoup plus de cette ressource en français.

### **5.2.5 Désir d'intégration des communautés francophone et anglophone**

Selon notre sixième hypothèse, le désir d'intégrer une communauté de langue officielle varie directement en fonction de la proportion de francophones et d'anglophones dans la région. Nos analyses la corroborent autant pour le désir d'intégrer la communauté francophone que pour celui d'intégrer la communauté anglophone.

Globalement, les élèves francophones de Memramcook et de Dieppe évoquent un plus grand désir d'intégrer la communauté francophone que leurs homologues de Moncton. Inversement, ces derniers souhaitent davantage intégrer la communauté anglophone que les élèves de Memramcook et de Dieppe.

Cependant, les résultats font apparaître une grande ouverture à la culture anglaise de la part des élèves francophones. Les élèves francophones, peu importe la région qu'ils habitent, préfèrent participer à des activités culturelles en anglais et regarder la télévision dans cette langue. Ce constat vient étayer les propos de Landry, Allard et Deveau (2010) qui précisent la particularité des communautés francophones en situation minoritaire devant composer avec le rapport de force d'attraction à l'anglais, langue dominante, des médias de masse dans le monde entier. Dans les questionnaires portant sur la vitalité

subjective, les jeunes ont répondu que les activités culturelles et les émissions de télévision étaient plus nombreuses en anglais qu'en français. Cet accès inégal est sûrement un facteur dans leurs souhaits et leurs buts, mais il faut reconnaître que les jeunes ressentent eux aussi cette conscience de vivre dans une communauté globale, que Steger (2009) nomme l'« imaginaire global », dans lequel l'anglais occupe une place prédominante. Il importe de dire également que les jeunes francophones de l'extérieur du Québec, comme beaucoup de personnes qui consomment régulièrement les médias francophones, ne se reconnaissent pas dans les émissions surtout centrées sur la réalité québécoise.

### **5.3 Conclusion**

Les données attestent le fait que le profil psycholinguistique des élèves de Dieppe est plus représentatif que celui des élèves de Moncton de la réalité francophone de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, même si c'est souvent Moncton qui est représenté comme formant le microcosme de la province. Néanmoins, le pouvoir d'influence anglo-dominant de la ville de Moncton semble s'étendre outre ses frontières géographiques.

La ville de Moncton est reconnue comme étant le centre de l'Acadie urbaine. C'est là que l'on trouve une partie importante de la complétude institutionnelle acadienne et du leadership de sa société civile. Mais,



lorsqu'on tient compte de l'ensemble des éléments requis pour garantir une véritable « autonomie culturelle » (Landry, 2009), la région de Moncton risque de ne pas pouvoir assurer la composante de base de cette autonomie, c'est-à-dire la « proximité socialisante ». Se fondant principalement sur la concentration territoriale des membres de sa communauté, cette composante assure la transmission intergénérationnelle de la langue. Nous constatons déjà une nette différence entre Moncton et les deux autres municipalités sur cette composante, la transmission du français langue maternelle étant nettement plus forte à Dieppe et à Memramcook qu'à Moncton. Mais, s'il faut en juger par les résultats de notre étude sur les dispositions psycholinguistiques des élèves du secondaire,

il apparaît que Dieppe tend à ressembler à Moncton, plutôt que l'inverse. Les jeunes de Moncton comme ceux de Dieppe et de Memramcook manifestent une forte tendance vers l'hybridité identitaire. Ils se perçoivent de plus en plus comme des bilingues, autant anglophone que francophone dans leur identité. L'influence anglo-dominante de la ville de Moncton va-t-elle se répandre comme une tache d'huile dans les municipalités environnantes ou les francophones de la région du Sud-Est sauront-ils affirmer leur identité collective de sorte à maintenir leur autonomie culturelle comme groupe capable de transmettre sa langue et sa culture aux jeunes appelés à prendre la relève ?

## Références

- Allard, R. et Landry, R. (1992). Ethnolinguistic vitality beliefs and language maintenance and loss. Dans W. Fase, K. Jaspaert et S. Kroon (dir.), *Maintenance and loss of minority languages* (p. 171-195), Amsterdam, Pays-Bas: Benjamins.
- Allard, R., Landry, R. et Deveau, K. (2005). Le vécu langagier conscientisant : son rôle dans l'autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire, *Francophonie d'Amérique*, 20, 95-109.
- Allard, R., Landry, R. et Deveau, K. (2009). Le comportement ethnolangagier engagé d'élèves d'écoles francophones en milieu minoritaire. Dans R. Bergeron (dir.), *La place des savoirs oraux dans le contexte scolaire d'aujourd'hui* (p. 75-98), Québec, Canada, Les Presses de l'Université du Québec.
- Beaudin, M. (1998). L'avenir des minorités francophones hors Québec. *Option politique : le changement climatique* (mai), 34-37.
- Beaudin, M. et Landry, R. (2003). L'attrait urbain : Un défi pour les minorités francophones au Canada, *Canadian Issues*, février, 19-22.
- Beaudin, M. et Forgues, É. (2006). La migration des jeunes francophones en milieu rural : considérations socio-économiques et démologiques. *Francophonies d'Amérique* (22), 185-207.
- Bourhis, R. Y. et Lepicq, D. (2002). Aménagement linguistique et vitalité des communautés francophone et anglophone du Québec, *Lapurdum*, (7). Récupéré du site de la revue : <http://lapurdum.revues.org/981>.
- Bourhis, R. Y, Giles, H. et Rosenthal, D. (1981). Notes on the construction of a « Subjective Vitality Questionnaire » for ethnolinguistic groups. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 2(2), 145-150.
- Corbin, E. G. et Buchanan, J. M. (2005). *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire. Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles*. Travaux des comités – Sénat – 38<sup>e</sup> législature, 1<sup>ère</sup> session.
- Corbeil, J.-P. (2005). L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques, *Francophonies d'Amérique* (20), 37-49.
- Corbeil, J.-P., Grenier, C. et Lafrenière, S. (2007). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*. Récupéré du site de Statistique Canada, produit no 91-548-XWF au catalogue :



---

<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=91-548-X&lang=fra>.

Deci, E. L. et Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*, New York, NY, Plenum Presse.

Deci, E. L. et Ryan, R. M. (2000). The « what » and « why » of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior, *Psychological Inquiry*, 11(4), 227-268.

Deci, E. L. et Ryan, R. M. (dir.) (2002). *Handbook of self-determination research*, Rochester, NY, University of Rochester Press.

Deveau, K. (2007). *Identité francophone en milieu minoritaire : Définition et validation d'un modèle empirique de la construction identitaire et de l'autodétermination langagière* (thèse de doctorat inédité). Moncton, Canada, Université de Moncton.

Deveau, K., Landry, R. et Allard, R. (2006) Motivation langagière des élèves acadiens (p. 125-139). Dans A. Magord (dir.) *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*, Bruxelles, Éditions Peter Lang.

Deveau, K., Landry, R. et Allard, R. (2005). Au-delà de l'autodéfinition: composantes distinctes de l'identité ethnolinguistique, *Francophonie d'Amérique*, 20, 79-93.

Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) (2003). *Miser sur nos compétences : Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*. Récupéré du site de Statistique Canada, produit no 89-617-XIF au catalogue : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-617-x/89-617-x2005001-fra.pdf>.

Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) (2009). *Profil des communautés francophones et acadiennes du Canada*. Se trouve en ligne : <http://profils.fcfa.ca/> (consulté le 5 novembre 2011).

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) (2011). *École communautaire citoyenne*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

Giles, H., Bourhis, R. Y. et Taylor, D. M. (1997). Towards a theory of language in ethnic group relations. Dans H. Giles (dir.), *Language, ethnicity and intergroup relations* (p. 307-334). New-York, NY, Academic Press.

Harwood, J, Giles, H. et Bourhis, R. Y. (1994). The genesis of vitality theory: historical patterns and discursal dimensions, *International Journal of the Sociology of Language*, 108, 167-206.

Institut canadien de recherche en politiques et en administration publiques (ICRPAP)





- (2010). *40 ans de bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick : un regard sur l'impact social et économique de la Loi sur les langues officielles*, Moncton, Canada, Université de Moncton.
- Labaste, A. (1953). La population du Canada d'après le recensement de juin 1951, *Annales de Géographie*, 62(332), 299-302.
- Lachapelle, R. (1988). Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada. Récupéré du site de Statistique Canada, section *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, produit n° 11-008-F au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8.
- Lachapelle, R. et Lepage, J.-F. (2010), *Les langues au Canada : recensement 2006*, Ottawa, Canada, Patrimoine canadien.
- Lakdhari, N. (2008). *La vitalité ethnolinguistique de la communauté algérienne de Montréal de langue maternelle arabe* (thèse de maîtrise). Montréal, Qc, Université du Québec à Montréal.
- Landry, R. (2003). *Libérer le potentiel caché de l'exogamie : Profil démographique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale (Là où le nombre le justifie... IV)*. Moncton, Canada, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Récupéré du site de la Commission nationale des parents francophones : [http://cnpf.ca/document/s/Exogamie\\_potentiel\\_10dec.03.pdf](http://cnpf.ca/document/s/Exogamie_potentiel_10dec.03.pdf).
- Landry, R. (2009). Autonomie culturelle et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. *Revue de la Common Law en français* (11), 19-43.
- Landry, R. (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle*, Là où le nombre le justifie... V. Moncton, Canada, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Récupéré du site de la Commission nationale des parents francophones : <http://cnpf.ca/documents/Petite enfance-Final %287 mai 2010%29.pdf>.
- Landry, R. et Allard, R. (1996). Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne. Dans J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada* (p. 61-88), Leipzig, Allemagne, Leipziger Universitätsverlag.
- Landry, R. et Allard, R. (1994). Profil sociolinguistique des Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick, *Études canadiennes/Canadian Studies* (37), 211-236.
- Landry, R. et Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique, *The Canadian Modern Language Review/ La Revue canadienne des langues vivantes* 46(3), 527-553.



- Landry, R. et Allard, R. (1997). L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire, *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 561-592.
- Landry, R., Allard, R. et Deveau, K. (2010). *École et autonomie culturelle : Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, Ottawa, Canada : Patrimoine canadien.
- Landry, R., Allard, R. et Deveau, K. (2008). Un modèle macroscopique du développement psycholangagier en contexte intergroupe minoritaire, *Diversité urbaine*, 45-68.
- Landry, R., Deveau, K. et Allard, R. (2006). Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire : les relations avec le développement psycholangagier, *Francophonie d'Amérique*, 22, 167-184.
- Landry, R., Allard, R., Deveau, K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel, *Francophonies d'Amérique*, 20, 63-78.
- Landry, R. et Rouselle, S. (2003). *Éducation et droit collectif : au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Canada, Les Éditions de la francophonie.
- Leclerc, A. (2008). Nouvelle économie et développement : les enjeux de l'intégration à l'économie pour la francophonie canadienne. Dans J. Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, mobilisations* (241-273), Montréal, Canada, Fides.
- Marmen, L. et Corbeil, J.-P. (2004). *Les langues au Canada: Recensement de 2001*, Ottawa, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (MENB) (2005) *Éducation. Statistique sur l'abandon scolaire du 30 septembre 2005 au 30 septembre 2006*. Fredericton, Canada, Gouvernement du Nouveau-Brunswick
- O'Keefe, M. (2001). *Minorités francophones : Assimilation et vitalité des communautés*. Ottawa, Canada : Patrimoine canadien.
- Prujiner, A., Deshaies, D., Hamers, J. F., Blanc, M., Clément, R. et Landry, R. (1984). *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*. Québec, Canada: Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- STATISTIQUE CANADA. 2010. Les recensements de la population de 1951 à 2006. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-642-x/2010002/tbl/tbl211-fra.htm>



STATISTIQUE CANADA. 2011. *Profil cumulatif*, 2006 - N.B. (Subdivisions de Recensement) (tableau), Recensement de la population de 2006 (provinces, divisions de recensement, municipalités) (base de données), E-STAT (distributeur). [http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat\Francais\SC\\_RR-fra.htm](http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat\Francais\SC_RR-fra.htm)

STATISTIQUE CANADA. 2012. *Dieppe, Nouveau-Brunswick (Code 1307045) et Nouveau-Brunswick (Code 13)* (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Diffusé le 8 février 2012. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

STATISTIQUE CANADA. 2012a. *Recensement de la population de 2006*, Produit n° 97F0007XCB2001001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. (New Brunswick - Nouveau-Brunswick, Code) Diffusé le 8 février 2012. <http://www.statcan.gc.ca/pub/84f0210x/2009000/t005-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA. 2012b. *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Nouveau-Brunswick*, Produit n° 89-642-X. au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Diffusé le 8 février 2012.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-642-x/2012008/tbl/tbl31-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA. 2012c. Population selon la langue maternelle et les groupes d'âge 75 ans et plus, chiffres de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires, et les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement - Données-échantillon (20 %). Repéré du site de l'organisme : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-555/T401-fra.cfm>

STATISTIQUE CANADA. *Profil cumulatif, 2006 - N.B. (Subdivisions de Recensement)* (tableau), Recensement de la population de 2006 (provinces, divisions de recensement, municipalités) (base de données), E-STAT (distributeur). [http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat\Francais\SC\\_RR-fra.htm](http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat\Francais\SC_RR-fra.htm)

Steger, M. B. (2009). *Globalization. A Brief Insight*, New York, NY, Sterling.

